S E D H I O U 2 0 1 2

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

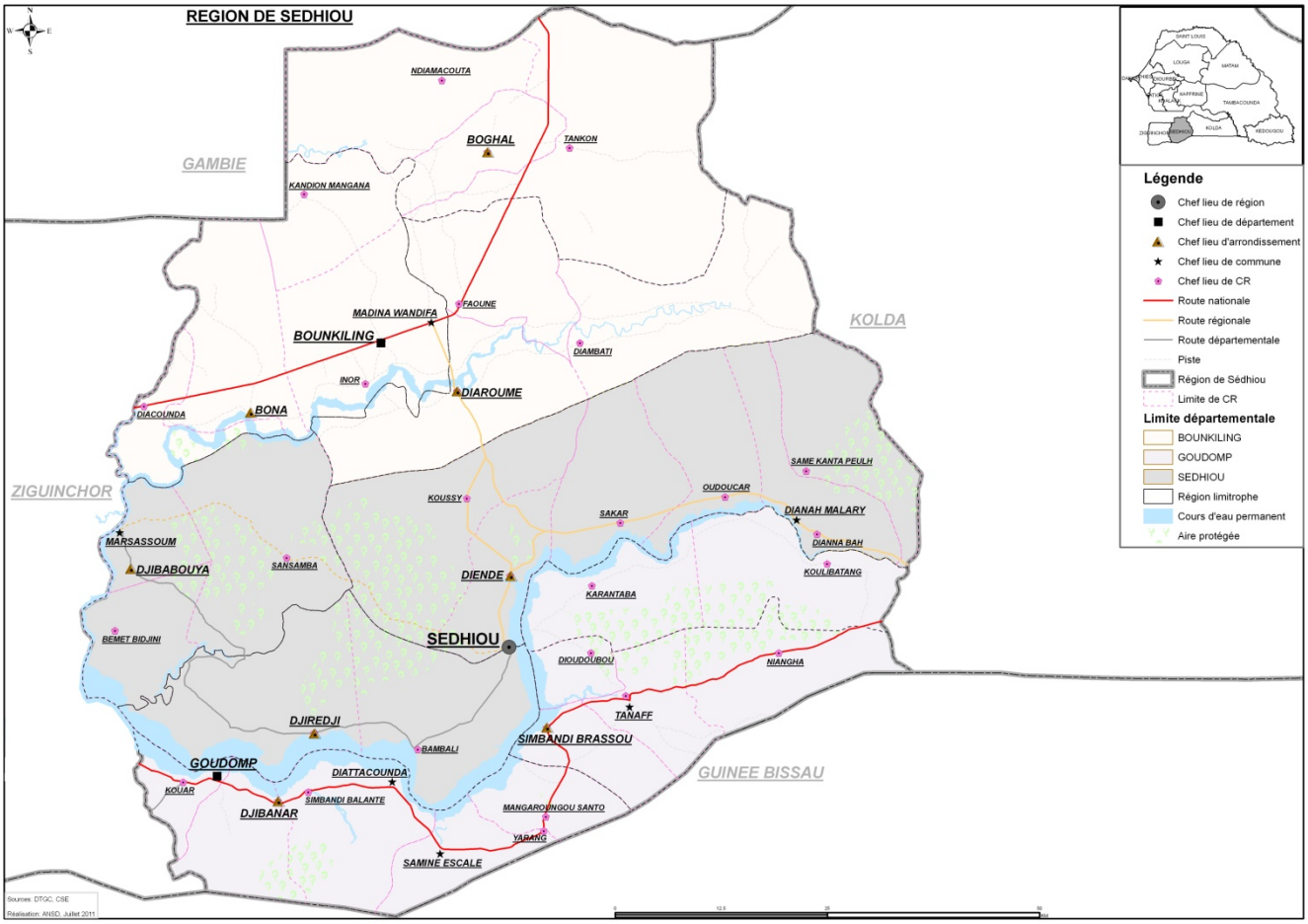

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Mamanding DIEDHIOU
Rédacteur	Moustapha MBENGUE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. – Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de SEDHIOU

TEL : 33 995 01 33 **Email : statistiquesedhiou@yahoo.fr**

Sommaire

PRESENTATION DE LA REGION DE SEDHIOU 14
1. SITUATION GEOGRAPHIQUE 14
1. CARACTERISTIQUES GEOPHYSIQUES 14
2. RESSOURCES EN EAU 17
3. RESSOURCES VEGETALES 18
4. RESSOURCES FAUNIQUES 19
5. RESSOURCES PISCICOLES 19
6. ASPECTS ECONOMIQUES 20
7. ASPECTS SOCIAUX 21
8. SITUATION DE LA PAUVRETE 23
CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE 24
1.1 ANALYSE DE LA POPULATION 24
1.1.1 Pyramide des âges observée 24
1.1.2 Structures par grands groupes d'âge particuliers 25
1.1.3 Ratio de dépendance démographique 26
1.1.4 Rapport de masculinité 26
1.1.5 Répartition spatiale 27
1.2 EVOLUTION DE LA POPULATION 28
1.2.1 La Fécondité 29
CHAPITRE 2 : HYGIENE PUBLIQUE 30
2.1 LES RESSOURCES HUMAINES 30
2.2 LES RESSOURCES MATERIELLES 31
2.3 ACTIVITES DES SERVICES D'HYGIENE 31
2.3.1 Visites des concessions 32
2.3.2 Inspection des établissements recevant du public et assimilés 34
2.3.3 Infractions constatées 35
2.3.4 Opération technique 37
2.3.5 Education à l'hygiène 38
2.2.6 Travaux d'assainissement 38
2.2.7 Les mesures répressives suite aux infractions 39
CHAPITRE 3 : PECHE 41
3.1 ESPECES ET ENGINS DE PECHE 41
3.2 LES ACTEURS 42
3.3 LES MISES A TERRE EN VOLUME 42
3.4 LES MISES A TERRE EN VALEURS 44
3.5 LES MISES A TERRE PAR ESPECE 44
3.6 VENTILATION DES MISES A TERRE 45
3.7 CONTROLE ET SURVEILLANCE DES PECHES 46
3.8 POTENTIALITES 47
3.9 CONTRAINTES 47
CHAPITRE4 : HYDRAULIQUE 48
4.1 RESSOURCES EN EAU 48
4.2 HYDRAULIQUE RURALE 49
4.2.1 Les infrastructures 49
4.3 HYDRAULIQUE URBAINE 50
4.3.1 Évolution des abonnés selon le type 50
4.3.1 Evolution de la consommation selon le type d'abonné (m3) 51
CHAPITRE 5 : EAUX ET FORETS 53
5.1 LES FEUX DE BROUSSE 53

5.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION 54
5.2.1 La production des plants 54
5.2.2 Le reboisement 55
5.2.3 Les forêts classées 56
5.2.4 Les comités de lutte 56
5.3 EXPLOITATION FORESTIERE 57
5.3.1 Exécution des quotas 57
5.3.2 Les recettes forestières 58
CHAPITRE 6 : L'ARTISANAT 59
6.1 LES CORPS DE METIERS REPERTORIES 59
6.2 LES ENTREPRISES ARTISANALES 60
6.3 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES 61
CHAPITRE 7 : AGRICULTURE 63
7.1 LE POTENTIEL AGRICOLE 63
7.2 PLUVIOMETRIE 63
7.3 MISE EN PLACE DES SEMENCES 64
7.4 MISE EN PLACE DES ENGRAIS 66
7.5 ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES 67
7.6 SITUATION PHYTOSANITAIRE 67
7.7 RESULTATS CAMPAGNE 2012-2013 68
7.8 COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE 69
7.9 CONTRAINTES 69
CHAPITRE 8 : JUSTICE 70
8.1 LES ECROUES 70
8.2 REPARTITION DES DETENUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION 71
CHAPITRE 9 : SANTE 72
8.1 POTENTIEL SANITAIRE 72
9.1.1 Infrastructures 72
9.1.2 Ressource humaines 73
9.1.3 Ressources financières 74
9.2 ACTIVITES D'HOSPITALISATIONS 75
9.3 La MORBIDITE 76
9.4 LA MORTALITE 77
9.5 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT 77
9.6 ACTIVITES MATERNITES 79
9.6.1 Accouchements 79
9.6.2 Décès maternel et néonatal 79
9.7 VACCINATION DES ENFANTS 80
9.8 LES MALADIES ENDEMIQUES 80
CHAPITRE 10 : ELEVAGE 81
10.1 Le CHEPTEL REGIONAL 81
10.2 EXPLOITATION DU CHEPTEL 82
10.3 MOUVEMENT CIMMERCIAL DU CHEPTEL 86
10.4 PROTECTION ZOOSANITAIRE ET ZOOTECHNIE 86
10.4.1 Protection zoo sanitaire 86
10.5 ZOOTECHNIE 90
CHAPITRE 11 : EDUCATION 91
11.1 PETITE ENFANCE 91
11.1.1 Les structures 91
11.1.2 Les Effectifs 92
11.2 ELEMENTAIRE 94
11.2.1 Les Structures 94

11.2.2 Les effectifs 95
11.3 ENSEIGNEMENT FRANCO-ARABE 96
11.3.1 Les structures 96
11.3.2 Les Effectifs 96
11.4 RESULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES 97
11.5 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL 97
11.5.1 Structure 97
11.5.2 Effectifs 100
11.5.3 Résultats examens 101
11.6 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 101
11.6.1 Les Infrastructures 101
11.6.2 Effectifs 102
11.6.3 Les résultats 104
ANNEXE 105

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1. 1: répartition de la population par groupe d'âge et selon le sexe 25
Tableau 1. 2: répartition de la population par DPT et par sexe 27
Tableau 1. 3 : Evolution du taux d'accroissements de1976 à 2012 28
Tableau 2. 1: Répartition du personnel par département 30
Tableau 2. 2: répartition des ressources matérielles par type et par DPT 31
Tableau 2. 3 : répartition des prospections par département 32
Tableau 2. 4: Répartition des visites dans les domiciles selon le milieu 32
Tableau 2. 5: visites des concessions 33
Tableau 2. 6: contrôle de l'eau 34
Tableau 2. 7 : Inspection des E.R.P et assimilés 35
Tableau 2. 8: visites des concessions 36
Tableau 2. 9: infraction des E.R.P et assimilés 36
Tableau 2. 10: récapitulation des traitements domiciliaires 37
Tableau 2. 11: nature et volume des produits utilisés 37
Tableau 2. 12: les méthodes d'éducations appliquées 38
Tableau 2. 13: répartition des travaux par nature et par département 38
Tableau 2. 14: mesure répressive des domiciles 39
Tableau 2. 15: mesure répressive des E.R.P et assimilés 40
Tableau 3. 1: répartition des pêcheurs par départements et par nationalités 42
Tableau 3. 2: répartition des mises à terre par année et par DPT 43
Tableau 3. 3 : évolution des mises à terre 43
Tableau 3. 4: répartition du CA par département 44
Tableau 3. 5: les mises à terre par espèce et en volume 45
Tableau 3. 6: ventilation des mises à terre 45
Tableau 3. 7: apport extérieur 46
Tableau 3. 8 : Contrôle et surveillance de pêche 46
Tableau 4. 1: répartitions des forages motorisés par département 49
Tableau 4. 2: répartitions des mini forages 49
Tableau 4. 3 : infrastructures hydrauliques 50
Tableau 4. 4: Evolution de la consommation selon le type d'abonné 52
Tableau 5. 1: production des plants par département 54
Tableau 5. 2: les plantations 55
Tableau 5. 3: répartition des forêts classées par département 56
Tableau 5. 4: répartition des comités de lutte par département en 2011 56
Tableau 5. 5: exécution des quotas 57
Tableau 5. 6 : les recettes forestières 58
Tableau 6. 1: corps des métiers répertoriés 59
Tableau 6. 2: Les nouveaux inscrits 60
Tableau 6. 3: répartition des artisans nouvellement inscrits 62
Tableau 7. 1: répartition des quantités de pluies par poste en mm 64
Tableau 7. 2 : répartition des semences d'arachides par département 65
Tableau 7. 3 : répartition des semences de céréales par département 65
Tableau 7. 4 : répartition des semences d'arachides par département 66
Tableau 7. 5 : répartition des engrais par département 66
Tableau 8. 1: évolution de l'effectif des écroués 70
Tableau 8. 2: répartition des détenus selon la nature de l'infraction 71

Tableau 9. 1: Répartition des infrastructures par type 72
Tableau 9. 2: Ratio infrastructure sanitaire par nombre d'habitants 73
Tableau 9. 3: répartition du personnel de santé par catégories 74
Tableau 9. 4: activités d'hospitalisations 76
Tableau 9. 5: cinq premiers motifs de consultations 76
Tableau 9. 6: cinq premières causes de décès dans la région 77
Tableau 9. 7: consultations prénatales 78
Tableau 9. 8: Prévention de la TME 78
Tableau 9. 9: activités préventives en TPI, VAT et CPoN 79
Tableau 9. 10: accouchement 79
Tableau 9. 11: Décès maternel et néonatal 80
Tableau 9. 12: couverture par antigène 80
Tableau 10. 1 : répartition du cheptel par espèces 82
Tableau 10. 2 : Taux d'exploitation par rapport à l'effectif régional 83
Tableau 10. 3 : Abattages contrôlés par espèce 83
Tableau 10. 4 : Production contrôlée (poids en kilogramme) 84
Tableau 10. 5: Saisie partielle 84
Tableau 10. 6: production de miel contrôlé 85
Tableau 10. 7: Prix pratiqués au Kg en FCFA 85
Tableau 10. 8: Animaux entrés 86
Tableau 10. 9 : Bilan épidémiologique des différentes affections 87
Tableau 10. 10: Récapitulatif des immunisations 88
Tableau 10. 11: Déparasitage interne 89
Tableau 10. 12: Déparasitage externe 89
Tableau 11. 1: Structures petite enfance 91
Tableau 11. 2 : Répartition de l'effectif de la petite enfance par DPT 92
Tableau 11. 3: Répartition de l'effectif par sexe 93
Tableau 11. 4: Répartition des structures par département 94
Tableau 11. 5 : Répartition des effectifs 95
Tableau 11.6 : Répartition des effectifs par genre et par Département 96
Tableau 11. 6 : Répartition des établissements franco-arabes 96
Tableau 11. 7: Répartition de l'effectif par Département et par genre 97
Tableau 11. 8: Taux de réussite au CFEE 97
Tableau 11. 9 : Répartition des structures l'enseignement moyen par secteur 98
Tableau 11. 10: répartition des abris selon la nature et par DPT 99
Tableau 11. 11: ratio classe pédagogique/physique 99
Tableau 11. 12: répartition des effectifs par sexe et par DPT 100
Tableau 11. 13: Taux d'admission au BFEM 101
Tableau 11. 14: évolution du nombre d'établissement 101
Tableau 11. 15: Evolution des classes physiques et pédagogiques 102
Tableau 11. 16 : évolution des effectifs par DPT 103
Tableau 11. 17: Répartition par sexe et par statut d'établissement 103
Tableau 11. 18: taux d'admission au BAC en 2012 104
Tableau A 1: répartition de la population par localité 106
Tableau A 2 : population estimée en 2012 108
Tableau A 3 : évolution des débarquements pêche 2009 à 2013 110
Tableau A 4: évolution des mises a terre 110
Tableau A 5: évolution de la pêche fluviale : armement et production 110
Tableau A 6 : évolution des abonnés selon le type 111
Tableau A 7 : Répartition des feux de brousse par département 111

Tableau A 8 : répartition des entreprises artisanales 111
Tableau A 9 : répartition des artisans par département 112
Tableau A 10: Tuberculose 112
Tableau A 11 : paludisme morbidité 113
Tableau A 12 : paludisme Hospitalisation 113
Tableau A 13: paludisme prévention 113
Tableau A 14 : paludisme Décès 114
Tableau A 15: VIH / SIDA 114
Tableau A 16: IST 115
Tableau A 17 : Maladies chroniques 115
Tableau A 18: Assistance vétérinaire /département de Bounkiling 116
Tableau A 19 : Assistance vétérinaire/département de Sédhiou 116
Tableau A 20: Assistance vétérinaire /département de Goudomp 116
Tableau A 21 : chimiothérapie 117
Tableau A 22: chimio prévention 117
Tableau A 23 : répartition des établissements selon leur statut 117

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1. 1: pyramide des âges 25
Figure 1. 3: Evolution du taux d'accroissements de1976 à 2012 28
Figure 3. 1 : évolution des mises à terre 44
Figure 4. 2: évolution des abonnés selon le type et selon les années 51
Figure 4. 3 : évolution de la consommation selon les abonnés 52
Figure 5. 1: Répartition des superficies brulées par département 53
Figure 5. 2: évolution des pépinières selon l'année 2011 et 2012 55
Figure 6. 1: répartition des entreprises artisanales 60
Figure 6. 2: répartition des nouveaux inscrits par département 61
Figure 6. 3: répartition des artisans par département 61
Figure 6.4: répartition des artisans nouvellement inscrits par département 62
Figure 9. 1: répartition du personnel de santé par catégories 74
Figure 9. 2: participation financière des populations 75
Figure 11. 1: Répartition des structures de la petite enfance 92
Figure 11. 2: Répartition par Département de l'effectif de la petite enfance 93
Figure 11. 3: Courbe de l'évolution des effectifs de 2006 à 2012 93
Figure 11. 4: Répartition des écoles par année et par Département 95
Figure 11. 5: Répartition des structures selon leur nature par DPT 98
Figure 11. 6: Répartition des classes pédagogiques et physiques 100
Figure 11. 7: évolution du nombre d'établissement 101
Tableau 11. 16 : évolution des effectifs par DPT 103
Figure 11. 8: évolution des effectifs entre 2011 et 2012 103

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP: Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production

ANSD: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APE : Activité Principale Exercée

ASC : Association Sportive et Culturelle

BFEM: Brevet de Fin d'Etude Moyenne

CFEE : Certificat de Fin d'Etude Elémentaire

CMS: Caisse Mutuelle du Sénégal

CNCAS: Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

DAPSA : Direction d'Analyse et des Prévisions des Statistiques Agricoles

ECV: Enfant Complètement Vacciné

EDS: Enquête Démographique Santé

FAO : Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture

FE: Femme Enceinte

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

HTA: Hypertension Artérielle

IA : Inspection d'Académique

IRA : Insuffisance Rénale Aigueë

IRSV : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

ND : Non Disponible

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PEPAM : Programme d'Eaux Potable et d'Assainissement du Millénaire

PNDL : Programme National de Développement Local

PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

PEV : Programme Elargie de Vaccination

RGP : Recensement Général de la Population

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'habitat

S.R.H.S : Service Régional de l'Hygiène de Sédhiou

SDE : Sénégalaise Des Eaux

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

ULV : Ultra Low Volume

UMEC : Union des mutuelles d'épargne et de crédit

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : le Fond des Nation Unies pour l'Enfance

USAID: United States Agency for international Development

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2012, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2012 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le producteur sectoriel de statistiques occupe une place prépondérante dans le Système Statistique National. En effet des données diffusées par les services de statistiques, outre celles provenant des recensements généraux de la population et des enquêtes périodiques, sont fournies par des producteurs sectoriels.

Le contenu de ce document, en dehors des données démographiques, proviennent des sectoriels. Le Service Régional de la statistique et de la Démographie en assure seulement, la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion à grande échelle. Il est donc évident que la richesse et la diversité des secteurs traités dépendent de leurs disponibilités au niveau des services techniques régionaux.

Ce document traite, en dehors de la présentation de la région, des aspects démographiques, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Education, de la Pêche, de la Justice, de l'Hygiène, de la Santé, de l'Hydraulique, des Eaux et forêts et du Commerce.

Sédhiou étant une région naissante, l'analyse de l'évolution des phénomènes ne peut s'opérer sur des séries chronologiques significatives.

Néanmoins nous espérons que ce document pourra servir aux autorités administratives, locales, aux élèves et étudiants ainsi qu'à tous les chercheurs.

PRESENTATION DE LA REGION DE SEDHIOU

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Sédhiou est créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n^{0} 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale.

Elle s'étend sur une superficie de 7 330 km2, soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie ; au Sud, par les Républiques de Guinée Bissau et de Guinée Conakry ; à l'Est, par la région de Kolda ; à l'Ouest, par la région de Ziguinchor.

Cette position, qui en fait une région frontalière à trois pays et située au centre de la Casamance, lui confère un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans la sous-région.

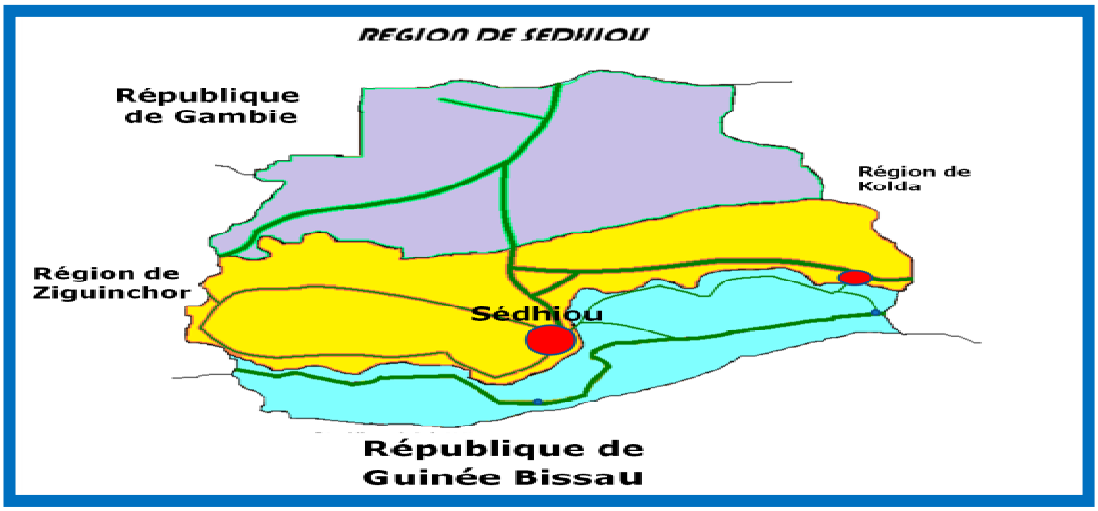

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin en octobre, avec une intensité maximale en août et septembre avoisinant les 2000 mm, et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C.

Le relief est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- Les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols Deck et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.
- Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.
- Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.
- Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.
- Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling à celui de Sédhiou.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les collectivités locales

DEPT	COMMUNES	ARRTS	C R
			Diendé
	Sédhiou		Koussy
	Marsassoum		Sakar
	Dianah Malary		Oudoucar
			Diannah Ba
		Diendé	Samé Kanta
			Djibabouya
			Bémet Bidjini
		Djibabouya	Sansamba
			Djirédji
Sédhiou		Djirédji	Bambali
	Médina Wandifa		Diacounda
	Ndiamacouta		Inor
		Bona	Kandion Mangana
Bounkiling		Diaroumé	Diaroumé

			Diambati
			Faoune
			Boghal
			Djinani
			Ndiamalathiel
		Boghal	Tankon
			Djibanar
			Kaour
		Djibanar	Simbandi Balante
	Goudomp		Mangaroungou
	Diattacounda	Simbandi Brassou	Yarang
	Samine		Simbandi Brassou
	Tanaff		Baghère
			Dioudoubou
		Karantaba	Niagha
			Karantaba
Goudomp			Kolibantang

La région de Sédhiou est composée de trois départements: Sédhiou, Bounkiling et Goudomp.

Le département de Bounkiling est le plus vaste avec 38,6% de la superficie régionale, suivi de Sédhiou et Goudomp avec respectivement 37,2% et 24,2%.

L'application de la dernière réforme administrative, territoriale et locale de 2008 a abouti au découpage de la région en neuf (09) arrondissements.

Elle est actuellement composée de 44 collectivités locales (33 communautés rurales, 10 communes et une région) qui ont en charge la promotion du développement économique, social, culturel et scientifique de leurs territoires respectifs.

La région compte 941 villages officiels dont 369 villages dans le département de Bounkiling, 298 dans celui de Goudomp et 274 dans celui de Sédhiou.

LES CADRES DE CONCERTATIONS

Les cadres de concertation présents dans la région sont : la Conférence d'harmonisation, les Conseils de quartier, le Cadre de concertation de la pêche, le Cadre de concertation des collectivités locales et le Cadre régional de concertation et de suivi de l'éducation.

2. RESSOURCES EN EAU

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m^3/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde, résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m^3/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. la qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m^3 /heure pour les puits et de 10 à 60 m^3/heure pour les forages.

Carte Réseau hydrographique

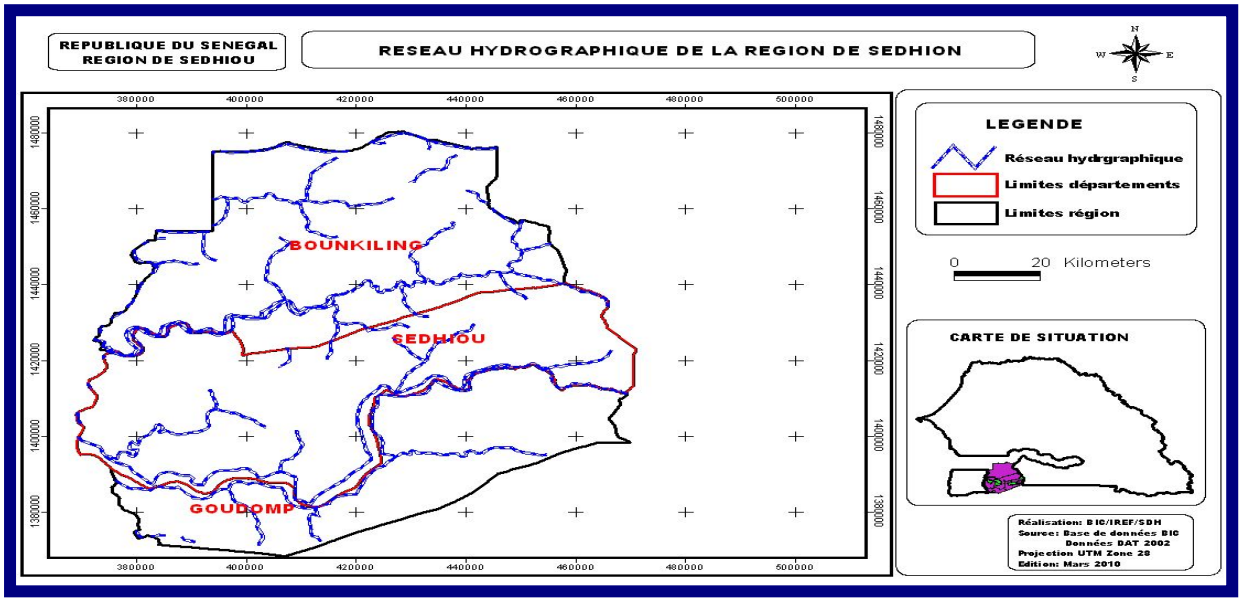

Source : Service Régional de l'Hydraulique

3. RESSOURCES VEGETALES

Le type de végétation est essentiellement caractérisé par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou de la roche mère. Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée.

La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parian biglobosa et les Pterocarpus erinaceus ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;

- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (Elacis guineensis) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;

- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini de détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;

- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de Rhizophora racemosa en bordure et d'Avicenia nitida en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

Aussi, importe-t-il de noter, d'après l'inspection régionale des Eaux et Forêts, que la nouvelle région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

4. RESSOURCES FAUNIQUES

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc.

Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.

L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares.

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

- source BIC, IREF/Sédhiou, 2010

5. RESSOURCES PISCICOLES

Les plans d'eau de la région se caractérisent par une importante diversité biologique. Les espèces sont essentiellement composées d'ethmaloses, de mulets, de tilapia, de capitaine -otolithes, de crevettes, de trachinotes, de guerres, de crabes et de brochets.

L'écosystème de la région de Sédhiou dispose de potentialités aquacoles (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture), qui, mieux exploitées, pourraient servir d'alternatives à la raréfaction de la ressource halieutique continentale.

Les pressions diverses exercées sur les milieux et les ressources font surgir une situation de dépérissement de la diversité biologique.

La forte salinité des plans d'eau a entraîné la rareté voire la disparition de certaines espèces d'eau douce telles que les clarias, les silures et le nanisme de certaines tels les ethmaloses.

L'hyper salinité qui est la caractéristique environnementale du système local du fleuve Casamance a eu des effets néfastes sur la mangrove, principale source d'enrichissement trophique de l'écosystème.

6. ASPECTS ECONOMIQUES

a) Agriculture

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de la moitié de la population active. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constitue un secteur porteur de croissance et de création d'emploie pour les populations.

b) Elevage

En majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle).

c) La pêche

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Les principales espèces rencontrées sont les carpes, les mulets et les crustacées. Il faut cependant noter la raréfaction de plus en plus accrue de la ressource halieutique.

d) Le tourisme

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. En plus des sites et monuments

historiques, l'existence de forêts offre des possibilités non négligeables de développer le tourisme cynégétique. La chasse constitue une belle perspective dans la région de Sédhiou. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou et de Diendé.

e) Les voies de communication

Une des contraintes majeures qui freinent l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région de Sédhiou. Isolée du nord du pays et faiblement raccordée aux régions et pays limitrophes, la région présente des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafégné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou. A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunications.

Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, les populations n'ont pas encore accès au téléphone et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. En matière de transport aérien, le seul aérodrome, situé à Diendé, est configuré pour de tout petits avions et uniquement pour des opérations d'atterrissage et d'envol.

7. ASPECTS SOCIAUX

a) La culture

Les activités culturelles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses…), d'arts plastiques, de littérature…

Le patrimoine culturel, est réparti sur tout le territoire région. Des sites, monuments ou vestiges historiques de valeur pourraient être proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, le site de Kéréwane…)

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion.

La région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique. En outre la région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans des associations.

b) **Education**

Beaucoup d'efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco –arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales.

c) La santé

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, plus de trois ménages sur quatre de la région (79,9 %), s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau non améliorée (puits creusé non protégée : 79,7 %, source d'eau non protégée 0,2 %) et seulement 4,2 % des ménages disposent de robinet dans le logement ou la concession. La quasi-totalité des femmes en âge de procréer ne dispose d'aucune couverture médicale (98,2 %). 10,3 % de femmes et 8,3 % d'hommes sont atteints de maladies chroniques. Le taux de prévalence du VIH est de 2,0 %, ce taux est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans avec 2,1 %. 38,4 % de la population des ne dispose pas de moustiquaire.

d) Sport et loisirs

Le sport est l'une des principales sources d'épanouissement des jeunes. La région a une culture associative fortement ancrée. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée à travers la ligue régionale de football les ASC et les «navétanes» (tournoi de foot inter quartier). La pratique du sport se vulgarise et se diversifie de plus en

plus (basketball, handball, athlétisme, arts martiaux etc.) grâce à l'accompagnement et à l'encadrement des services régionaux et départementaux du sport.

8. SITUATION DE LA PAUVRETE

D'après le rapport de l'ESPS II, 68,3 % des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté est plus ressentie chez les hommes où il atteint 68,8 %. Les tranches d'âge des moins de 35 ans et celles des 35-59 ans sont affectées aux taux respectifs de 44,**2 % et 68,1 %.**

Plus de la moitié des ménages (57,53 %) s'éclaire à l'aide de lampes chargeables contre 15, 39 % qui s'éclairent à l'électricité de la Senelec.

Le taux d'accès à l'eau potable est de (37,3%), celui de l'assainissement en milieu urbain de (22,5%), et de (8,1%), en milieu rural, tandis que le taux d'urbanisation est de 15,6 %.

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

Le présent chapitre traite des caractéristiques de la population de la région, Notamment l'évolution de son effectif, sa structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité, en mettant en relief son rythme d'accroissement ainsi que sa dynamique. La plupart des données présentées sont issues des recensements et projections démographiques, mais également des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

Les projections officielles de la population de l'année 2012 estiment la population de la Région de Sédhiou à 455 768 habitants soit 3,4 % de la population nationale. Une densité de 62 habitants au km2 et un taux d'accroissement naturel de 2,9 % par rapport à l'année 2011.

L'effectif de la population masculine (219 484) est inférieur à celui des femmes (227 097) ce qui donne un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes.

1.1 ANALYSE DE LA POPULATION

L'analyse portera sur l'effectif de la population, sa composition selon l'âge, selon le sexe, sa répartition selon le milieu de résidence et sa répartition par département.

La caractéristique fondamentale de la région est la jeunesse de sa population. En effet, 48,52 % de la Population a moins de 15 ans, 11% a un âge compris entre 15 et 20 ans et seulement 4 % a plus de 60 ans.

1.1.1 Pyramide des âges observée

La pyramide des âges présente une base large surmontée d'un sommet rétréci, type de pyramide qui caractérise les pays en développement où la fécondité reste encore forte alors que la mortalité est nettement en baisse. La forte pente affichée sur les côtés de la pyramide montre que la population renferme un plus grand nombre de personnes de 5 à 60 ans (79 % de la population) alors que les moins de 5 ans et les plus de 60 ans représentent respectivement 17 % et 4 % de l'effectif total.

Tableau 1. 1: répartition de la population par groupe d'âge et selon le sexe

AGES	HOMMES	%	FEMMES	%	TOTAL
0-5	38319	17	37755	17	76074
5-9'	41452	19	40726	18	82179
10'-14	27271	12	29708	13	62889
15-19	24566	11	25788	11	50355
20-24	17109	8	14721	6	35108
25-29	13555	6	15888	7	29442
30-34	11184	5	14740	6	25925
35-39	9117	4	11198	5	20314
40-44	8519	4	9795	4	18313
45-49	6908	3	6341	3	13249
50-54	6256	3	6372	3	12628
55-59	4330	2	3626	2	7955
60-64	3941	2	4087	2	8028
65-69	2468	1	1953	1	4421
70-74	2217	1	2189	1	4406
75-79	960	0	708	0	1668
80 et +	1312	1	1502	1	2813
Total	219484	100	227097	100	455767

Source : ANSD

Figure 1. 1: pyramide des âges

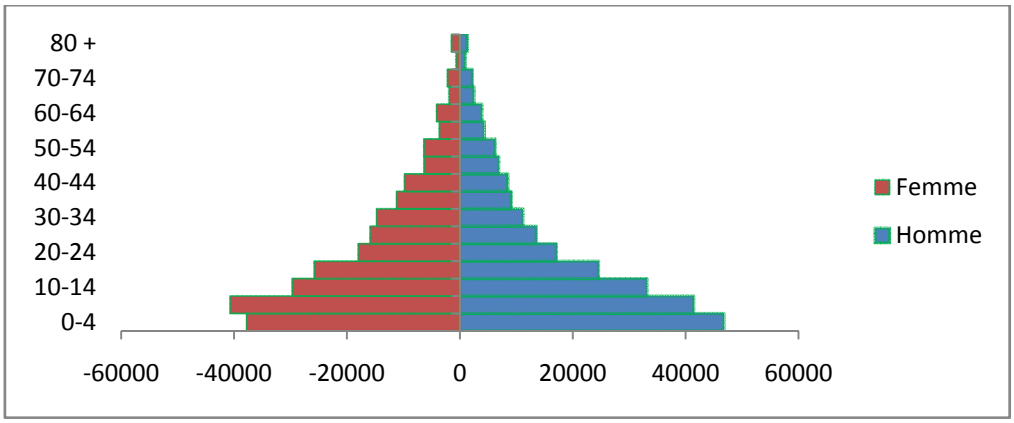

Source : ANSD

1.1.2 Structures par grands groupes d'âge particuliers

- **Les adolescents**

Les adolescents sont des jeunes âgés de 10 à 19 ans. Au niveau régional, leur effectif est de 113244 soit 24,85% de la Population total.

- **La population scolarisable**

La population scolarisable peut être subdivisée en trois parties, La population d'âge préscolaire (3-6 ans), la population scolarisable au primaire (7-13 ans) et la population scolarisable au secondaire (14-19 ans).

Les projections officielles de l'année 2012 estiment la population d'âge préscolaire (3-6 ans) à 49 589, celle des (7-13 ans) à 99 742 et celle des (14-19 ans) à 61 737 individus représentant respectivement 10,8 %, 21 ,8 % et 13,5 % de la population totale de la région.

La population ainsi constituée engendre beaucoup de charges en matière d'éducation et de formation des jeunes.

1.1.3 Ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés dépendre des autres (jeunes, enfants et vielles personnes) pour leur vie quotidienne et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

L'indicateur de dépendance démographique, utilisé ici, rapporte le nombre de personne d'âge inférieur à 15 ans et de plus de 65 ans à la population des 15 à 65ans. Ce rapport est de 105 %, c'est à dire 105 personnes en charges pour 100 travailleurs dans la région de Sédhiou.

1.1.4 Rapport de masculinité

Rapport dans une population ou un groupe d'âge, de l'effectif masculin à l 'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes, une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes. En 2012 le rapport de masculinité est de 98 soit 98 hommes pour 100 femmes, ce ratio est de 99 à la naissance.

1.1.5 Répartition spatiale

- Répartition de La population selon le Département

La population est inégalement répartie entre les départements.

Le Département de Sédhiou, qui renferme la capitale régionale, est le plus peuplé avec 176 781 habitants (38,8 %) suivi de Goudomp avec 161 271 habitants (35,4 %).Bounkiling est le département le moins peuplé avec 117 716 habitants (25,8 %).

Tableau 1. 2: répartition de la population par DPT et par sexe

Département	SEXE			
	Hommes	femmes	total	%
Bounkiling	58 731	58 985	117 716	25,8
Goudomp	79 245	82 026	161 271	35,4
Sédhiou	87 417	89 364	176 781	38,8
total	225 393	230 375	455 768	100
%	49,5	50,5	100,0	

Source : ANSD

- Répartition de la Population selon le milieu de résidence

Figure 1. 2 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

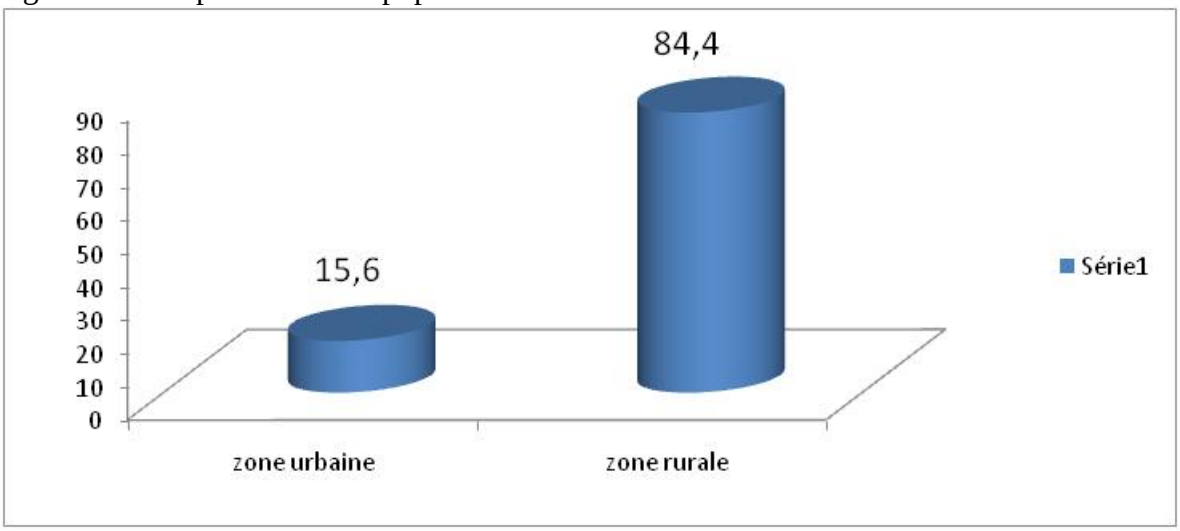

Source : ANSD

En 2012, la plupart de la population (84,4 %) de la région vit en milieu rural et les femmes y sont plus représentées avec plus de 50 %.

1.2 EVOLUTION DE LA POPULATION

Selon les données issues des trois recensements effectués, la population de Sédhiou, de son ancien statut de département à celui de région, est passée de 212 804 habitants en 1976 à 282 248 habitants en 1988,puis à 341 144 habitants en 2002. Les dernières projections démographiques de l'ANSD, estiment la population à 406 785 habitants en 2008, à 417 812 en 2009, à 431 238 en 2010 habitants, à 442 700 habitants en 2011 et 455 768 habitants en 2012.

- ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 2,4 % entre 1976 et 1988 à 1,4 % entre 1988 et 2002 avant de revenir à 2,3% entre 2002 et 2010. Entre 2011 et 2012, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 13 068 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2, 9 % ce qui correspond à un doublement de la population tous les 49 ans.

Tableau 1. 3 : Evolution du taux d'accroissements de1976 à 2012

	RGP 1976	RGP 1988	RGHP 2002	Projection 2010	Projection 2011	Projection 2012
Effectifs	212 804	282 248	341 144	431 238	442 700	455 768
Taux d'accroissement en %		2,4	1,4	2,3	2,7	2,9

Source : ANSD

Figure 1. 3: Evolution du taux d'accroissements de1976 à 2012

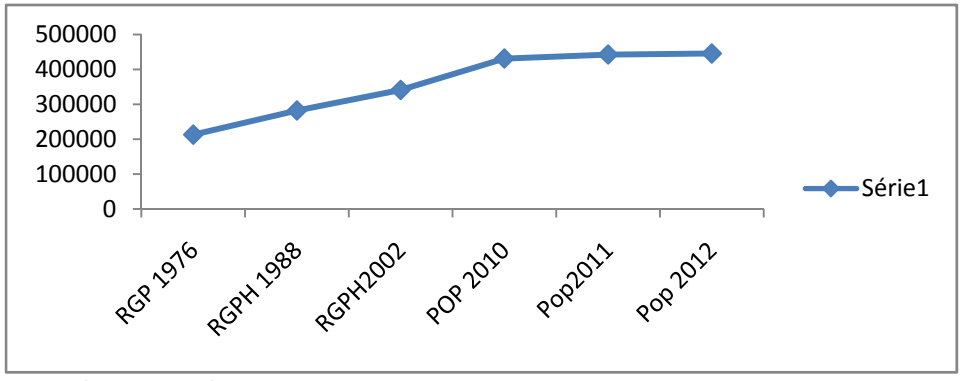

Source : ANSD

1.2.1 La Fécondité

Les données de l'EDS-MICS montrent qu'au Sénégal, chaque femme donnerait naissance en moyenne à 5,0 enfants à la fin de sa vie féconde.

Ce nombre variant selon les régions, dépasse le nombre moyen de 6 enfants par femme dans la Région de Sédhiou. En ce qui concerne La mortalité, la région de Sédhiou enregistre un taux de 142 ‰ (le taux le plus élevé au Sénégal après celui de Kédougou qui est de 154 ‰).

Ces indicateurs sont largement tributaires des caractéristiques sociodémographiques des ménages tels que le niveau de pauvreté (68,3 % des ménages de Sédhiou vivent en dessous du seuil de pauvreté) et le niveau d'instruction des femmes en âge de procréer (70,5 % des femmes en âge de procréer sont sans aucun niveau d'instruction à Sédhiou).

CHAPITRE 2 : HYGIENE PUBLIQUE

L'hygiène est gérée, Au niveau régional, par un service de l'hygiène chargé de vulgariser les réflexes et comportements visant à acquérir et à préserver la santé, elle coordonne les actions d'hygiène publique.

Elle renferme un service départemental au niveau de chacun des trois (3) départements de la région.

2.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Le service d'hygiène compte 10 agents en 2012 répartis dans les trois départements de la région. Il est composé en majorité d'agents d'hygiène (08) et d'auxiliaires d'hygiènes(03).La répartition du personnel selon le département montre que la sous brigade de Sédhiou détient le plus grand effectif avec 04 agents. Les départements de Goudomp et Bounkiling renferme chacun 03 agents.

Seuls les départements de Goudomp et Bounkiling ont respectivement un sous-officier d'hygiène et un technicien supérieur en génie sanitaire.

Tableau 2. 1: Répartition du personnel par département

DPT	Sous-officier	Tech. Sup Génie Sanitaire	Agent d'hygiène	Auxiliaire d'hygiène	Total
Sédhiou	0	0	4	-	4
Bounkiling	0	1	2	-	3
Goudomp	1	0	2		3
Région	1	1	8	3	10

Source : S.R.H.S

2.2 LES RESSOURCES MATERIELLES

Le matériel utilisé comprend : les Pulvérisateurs à moteur, les Pulvérisateurs manuels et les Kits d'analyses.

Les Pulvérisateurs à moteur sont au nombre 08, les Pulvérisateurs manuels au nombre de 04 et 01 kit d'analyse.

Le matériel est ainsi réparti entre les départements :

La sous brigade de Sédhiou, 04 Pulvérisateurs à moteur, 02 Pulvérisateurs manuels et un (01) kit d'analyse, celle de Goudomp, 02 pulvérisateurs à moteur et un pulvérisateur manuel et celle de Bounkiling a également 02 pulvériseurs à moteur et un pulvérisateur manuel.

Seule la sous brigade de Sédhiou dispose d'un (01) Kit d'analyse de l'iodation du sel.

Tableau 2. 2: répartition des ressources matérielles par type et par DPT

Structures	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyses	
	Existant	Fonctionnels	Exit	Fonct	Exist	Fonct
S/BH Sédhiou	4	4	2	2	1	1
S/BH Goudomp	2	2	1	1	0	0
S/BH Bounkiling	2	2	1	1	-	-
Total	8	8	4	4	1	1

Source : S.R.H.S

2.3 ACTIVITES DES SERVICES D'HYGIENE

Elles portent sur les visites de contrôle effectuées dans les domiciles, Etablissements Recevant du Public et les traitements domiciliaires.

2.3.1 Visites des concessions

6 490 concessions renfermant une population totale estimée à 77 800 habitants (soit en moyenne 11 personnes par concession) ont été visitées. Les concessions du département de Sédhiou ont été les plus visitées avec 4 450 visites enregistrées (soit 69 % des concessions), suivi de Goudomp avec 1 190 visites (18 % des concessions) et de Bounkiling avec 850 visites (13 % des concessions).

Ce classement ne varie pas en termes de population couverte, Sédhiou détient l'effectif le plus élevé de populations visitées suivi de Goudomp et de Bounkiling.

Tableau 2. 3 : répartition des prospections par département

Département	Total	%
Bounkiling	850	13
Goudomp	1190	18
Sédhiou	4 450	69
Total	6490	100

Source : S.R.H.S

Tableau 2. 4: Répartition des visites dans les domiciles selon le milieu

Département	**Visites**	
	Urbain	**Rural**
Bounkiling	600	250
Goudomp	800	390
Sédhiou	3 400	1 050
Total	4 800	1 690

Source : S.R.H.S

La répartition des visites selon le milieu d'habitation donne 4 800 visites en milieu urbain (70,71 % de l'effectif total) et 1 690 visites en milieu rural (29,29 %).

- **Approvisionnement en eau**

La principale source d'approvisionnement en eau visitée est le branchement particulier (3 504 unités), suivi des puits non protégés (1 305 unités). La borne fontaine est la source la moins visitée (21 unités).

- **Conservation et Stockage de l'eau**

Le canari traditionnel est le principal moyen de conservation/stockage de l'eau visité en 2012 avec 3 138 unités. Le réservoir en ciment reste le conservatoire d'eau le moins observée avec 63 unités.

- **Evacuation des Excréta**

Le moyen d'évacuation des excréta le plus visité est la latrine traditionnelle (2 570 unités), suivi des sans systèmes (1 767 unités).

Tableau 2. 5: visites des concessions

	INDICATEURS	Structure			
		S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	Totaux
	Nbre de concessions visitées	4450	1190	850	6490
	Population des conc. Visitées	53400	14200	10200	77800
Approvisionnement en eau	Brt.Particuliers	2403	642	459	3504
	B. Fontaines	11	5	5	21
	Forages	24	8	10	42
	Puits non protégé	540	379	386	1305
	Puits protèges	395	156	182	733
	Sources contrôlées	400	55	69	524
Conservation et Stockage de l'eau	Fûts métalliques	660	163	128	951
	Fûts plastiques	534	143	102	779
	Canaris traditionnels	2690	710	510	3910
	Canaris à Robinet	134	36	18	188
	Réservoirs en Ciment	44	11	8	63
	Réfrigérateur	401	108	77	586
Evacuation des Excréta	Fosses septique	445	99	31	575
	Latrines améliorées	690	148	120	958
	Latrines Traditionnelles	1925	400	245	2570
	Fosse étanches	445	105	70	620
	Sans Systèmes	945	438	384	1767
	Nbre Poubelles 26	810	230	160	1200

Source : S.R.H.S

➢ Contrôle de l'eau

Au total, 270 sources d'eau (180 en milieu urbain et 90 en milieu rural) de types puits Traditionnels à domicile et puits modernes (Forages villageois) ont été visitées par les agents d'hygiènes.

Le contrôle permanent (Prélèvements/Analyses Traitement) s'effectue sur un échantillon de 100 sources (75 en zone urbaine et 25 en zone rurale).

Cette activité est menée par la Sous-Brigade de Sédhiou.

Les résultats satisfaisants obtenus portent sur 40 sources en zone urbaine et 15 en zone rural qui obéissent les normes d'aménagement.

Tableau 2. 6: contrôle de l'eau

Structures	Nbre Sources Totales visitées		Nbre sources suivies		Populations desservies		Nbre sources respectant les normes d'aménagement	
	Zones urbaines	Zones rurales	Z.U	Z.R	Z.U	Z.R	Z.U	Z.R
S/BH Sédhiou	180	90	75	25	0	0	40	15
S/BH Goudomp	0	0	0	0	0	0	0	0
S/BH Bounkiling	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : S.R.H.S

Les brigades restent encore confrontées à des difficultés de déplacement pour un bon suivi des sources d'A P E, malgré la disponibilité de certains produits tels que l'hypochlorite de calcium.

2.3.2 Inspection des établissements recevant du public et assimilés

Le nombre d'activités de contrôle des établissements recevant du public se s'élève à 1 161 visites.

Ces visites sont ainsi réparties entre les départements : 654 visites effectuées par la sous brigade de Sédhiou, 226 par celle de Bounkiling et 281 par celle de Goudomp.

Le résultat des visites montre que les boutiques sont les plus touchées (145 visites) suivi des restaurants (114 visites) et que les usines de transformation et les épiceries moins touchées avec respectivement 2 et 3 visites.

Tableau 2. 7 : Inspection des E.R.P et assimilés

CATEGORIES	structure			total
	SB Sédhiou	SB Goudomp	SB Bounkiling	
nbre de visites	654	281	226	1161
Boutiques	67	52	26	145
Restaurants	54	42	18	114
Gargotes	54	29	25	108
Cafétéria	28	4	11	43
Dibiteries	19	5	14	38
Boulangeries	22	13	1	36
Kiosque à lait	4	0	0	4
Tangana	54	21	22	97
Vente aliments sur voie	28	13	3	44
Boucheries	8	5	3	16
Cantines	48	27	24	99
Vente eau glacée	8	0	0	8
Bars	10	2	4	16
Hôtel	5	2	0	7
Ecoles	42	20	24	86
Daaras	21	11	15	47
Hôpitaux PS CS	43	15	21	79
Epiceries	3	0	0	3
Buvette	4	0	0	4
Usine Transformation	2	0	0	2
Pousses pousse	0	0	15	15

Source : S.R.H.S

2.3.3 Infractions constatées

- **Au niveau des concessions**

Les descentes sur le terrain ont permis de détecter plusieurs sortes d'infractions. Elles sont, en général orientées vers l'entretien et la propreté des locaux et le traitement des eaux usées.

Pendant l'année 2012, 8 828 infractions ont été constatées.

Le défaut de poubelle réglementaire est l'infraction la plus fréquente avec 5 290 cas (soit 60 % des infractions), suivi de défaut de système d'évacuation sanitaire avec 1 767 cas (soit 20 % des infractions).

La répartition des infractions par département fait ressortir 61,70 % des cas à Sédhiou, 21 % des cas à Goudomp et 17,3 % des cas à Bounkiling, cet écart peut être dû au dynamisme de la brigade de Sédhiou.

Tableau 2. 8: visites des concessions

NATURE	Structure			Total
	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	
Dépôt balayage	130	43	38	211
Dépôts d'ordure non conformes	37	22	34	93
Jets eaux usées /voie publique	110	55	33	198
Ecoulement eaux usées	55	41	25	121
Evacuations sanitaires non-conforme	92	44	34	170
Défaut systèmes d'évacuation sanitaire	945	438	384	1 767
Défaut Poubelle réglementaire	3 640	960	690	5 290
Dépôts gravats -ferrailles / VP	39	23	17	79
Défaut désherbage	90	51	83	224
Ecuries - enclos mal entretenus	39	41	40	120
Défaut de puisards	243	103	106	452
Dépôts de fumier	19	32	41	92
Mélange ordures et matière fécales	8	3	0	11
Total	5 447	1 856	1 525	8 828

Source : S.R.H.S

- **Au niveau des établissements recevant du public et assimilé**

Les visites dans les établissements recevant du public ont permis d'enregistrer 1 915 infractions. Les infractions sont plus fréquentes dans le département de Sédhiou avec 54 % des cas et moins fréquentes dans celui de Bounkiling avec 23 % des cas.

La répartition selon le type d'infraction montre que les défauts de poubelles réglementaires sont plus fréquentes (755 cas) suivi les défauts de visites médicales (266 cas). La vente clandestine des produits pharmaceutiques est l'infraction la moins fréquente avec 05 cas.

Tableau 2. 9: infraction des E.R.P et assimilés

NATURE	Structure			Totaux
	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	
dépôts ordures non conformes	58	28	25	111
Défaut poubelles réglementaires	392	195	168	755
Ventes produits alimentaires non	49	33	26	108
Vente aliments avariés	33	30	8	71
Vente aliments périmés	9	3	4	16
Défaut visites médicales	173	60	33	266
Défaut tapis sur comptoir	147	35	25	207
Ventes de produits pharmaceutiques	3	2	0	5
Défaut tabliers / blouses	26	23	13	62
Malpropreté corporelle et	144	38	132	314
Totaux	1 034	447	434	1 915

Source : S.R.H.S

2.3.4 Opération technique

- **Traitement domiciliaire**

Les sous brigades d'hygiène ont reçu au total 116 demandes de prestations intégralement satisfaites. La quasi-totalité des demandes a été reçue par la sous brigade de Sédhiou.

Les demandes de prestations portaient essentiellement sur la désinfection, la désinsectisation et la destruction d'abeille.

Les résultats obtenus sont: pour la désinfection 17 demandes satisfaites sur 17 reçues, pour la désinsectisation 75 demandes satisfaites sur 75 reçues et pour la destruction d'abeille toutes les 24 demandes sont satisfaites.

Lors des prestations 93 600 pièces ont été traitées pour une superficie totale de 6 436 m².

Tableau 2. 10: récapitulation des traitements domiciliaires

Nature des opérations		
Désinfection	Désinsectisation	Destruction d'abeille
Nombre satisfait	Nombre satisfait	Nombre satisfait
10	50	19
3	15	3
4	10	2
17	75	24

Source : S.R.H.S

- **Produits utilisés lors des opérations techniques**

Le chlore est le produit le plus utilisé (125 L) suivi du Dursban CE80 (105 L) et du pétrole lampant (56L)

Nb : Le pétrole lampant est utilisé pour la destruction des abeilles.

Tableau 2. 11: nature et volume des produits utilisés

NATURE	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	Totaux
Spiphor	30	10	10	50
Chlore	80	30	15	125
Durs ban CE80	70	20	15	105
Décis	20	15	5	30
Pétrole Lampant /dest - abeilles	30	16	10	56

Source : S.R.H.S

2.3.5 Education à l'hygiène

Les activités d'éducation pour la santé occupent une place centrale dans la santé des populations. Le Service d'hygiène a, au cours de l'année 2012, concentré ses activités sur les communications interpersonnelles (6 490 C.I). Cet exercice est très développé dans tous les départements. En deuxième position viennent les causeries menées avec les populations(150).

Tableau 2. 12: les méthodes d'éducations appliquées

Natures	SBH Sédhiou	SBH Goudomp	SBH Bounkiling	Totaux
Causeries	120	15	15	150
émission radio	20	0	0	20
Autres à préciser : communications inter personnelles	4 450	1 190	850	6 490

Source : S.R.H.S

2.2.6 Travaux d'assainissement

915 travaux d'assainissements ont été réalisés. Ils concernent les domaines de la construction de latrines améliorées (500 unités réalisées), la construction de latrines simples (211), la construction de puisards (60), de l'investissement humain (113) et du traitement des fosses septiques (10).

Le département de Sédhiou est le plus assaini avec 842 travaux réalisés, suivi respectivement de Goudomp (49 réalisations) et de Bounkiling (24 réalisations).

Tableau 2. 13: répartition des travaux par nature et par département

Nature Travaux	SBH Sédhiou	SBH Goudomp	SBH Bounkiling	Totaux
Investissements humains	90	29	15	134
Construction puisard	40	11	9	60
Fosses septiques	10	0	0	10
Construction latrines simples	202	9	0	211
Construction latrines améliorée	500	0	0	500

Source : S.R.H.S

2.2.7 Les mesures répressives suite aux infractions

- **Au niveau des concessions**

Beaucoup d'acteurs ont été réprimés dans la région.

Les acteurs du département de Sédhiou ont été les plus réprimés suivis de ceux de Goudomp.

Parmi les mesures répressives, les convocations sont plus nombreuses avec 640 convocations distribuées, suivi des amendes avec 329 procès-verbaux distribués.

Les amendes ont généré une ressource financière de 493 500 FCFA répartie comme suit :

- SBH Sédhiou 270 000 FCFA
- SBH Goudomp 148 500 FCFA
- SBH Bounkiling 75 000 FCFA.

Tableau 2. 14: mesure répressive des domiciles

Désignation	SBH Sédhiou	SBH Goudomp	SBH Bounkiling	Totaux
Nbr Cv délivrées	300	200	140	640
Nbr Cv reçues	300	200	140	640
Pv destruction	2	0	0	2
Nbr Sommations	20	35	10	65
Nbr Saisies	2	1	1	4
Nbr Pv Amende	180	99	50	329
Montant amende	270 000	148 500	75 000	493 500

Source : S.R.H.S

- **Au niveau des établissements recevant du public et assimilé**

La tendance est la même aussi bien au niveau des E.R.P et assimilé qu'au niveau domiciliaire. Les acteurs du département de Sédhiou ont été les plus réprimés suivis de ceux de Goudomp.

Les convocations sont plus nombreuses avec 480 distribuées, suivi des amendes avec 414 PV délivrés, ce qui a permis d'enregistrer une recette financière de 621 000 frs répartie comme suit :

- SBH Sédhiou 300 000 FCFA
- SBH Goudomp 120 00 FCFA
- SBH Bounkiling 82 500 FCFA.

Tableau 2. 15: mesure répressive des E.R.P et assimilés

Désignation	SBH Sédhiou	SBH Goudomp	SBH Bounkiling	Totaux
Nbr Cv délivrées	310	120	50	480
Nbr Cv reçues	310	120	50	480
Pv destruction	2	0	0	2
Nbr Sommations	21	10	15	46
Nbr Saisies	2	0	0	2
Nbr Pv Amende	289	90	35	414
Montant amende	433 500	135 000	52 500	621 000

Source : S.R.H.S

CHAPITRE 3 : PECHE

Le secteur de la pêche joue un rôle important dans le développement de l'économie de la région. Il contribue de façon significative à la satisfaction des besoins en protéines animales de la population et à la création d'emplois permanents et temporaires.

Dans la région, la pêche est de type artisanal vu les matérielles utilisées

3.1 ESPECES ET ENGINS DE PECHE

La pêche dans la région de Sédhiou, à la fois de subsistance et commerciale se pratique dans les différents plans et cours d'eau : Le fleuve Casamance, le Soungrougrou et les bolongs. Elle est caractérisée par la pêche des poissons et des crevettes.

Les espèces pêchées, il y a quelques décennies étaient constituées de poissons d'eau douce (clarias, lates, tilapies, bagrus ...) mais depuis l'avancée de la langue salée, il est noté une perturbation de l'écosystème de la mangrove et du fleuve, entraînant la disparition de certaines espèces.

Présentement, les principales espèces pêchées sont les tilapies, capitaines, brochets, ehtmaloses, mulets, trachinotes, otolithes, guerres...

Les engins utilisés sont les sennes, les filets maillants dérivants, les filets dormants, les filets maillants encerclant, les éperviers, les palangres et les pièges.

Le poisson est pêché toute l'année mais la période d'abondance se situe entre novembre et avril.

La pêche aux crustacés (crevettes et crabes) est très importante, il existe un stock de crabes inexploité et sans valeur commerciale et sans intérêt dans les mœurs de consommation locale.

La pêche crevettière très importante dans l'économie locale contribue à la création de milliers d'emplois temporaires. Elle subit néanmoins une forte pression de pêche. Une seule espèce pêchée : la crevette blanche (pènéaus notialus).

Les engins utilisés sont les filets maillants dérivants, les filets filtrants à crevettes et les filets traînants. La période d'abondance septembre à juin.

3.2 LES ACTEURS

En 2012, le nombre des acteurs de la pêche est de 4 600 individus (contre 4 198 en 2011).

La répartition par département donne 53 % à Goudomp (soit 2 416 pécheurs), 35 % à Sédhiou (soit 1 630 pécheurs) et 12 % (Soit 554 pécheurs) à Bounkiling.

Le classement par nationalité donne, 4 052 Sénégalais (88,1%), 533 Maliens (11,6%) et 15 Bissau guinéens (0,3%).

Tableau 3. 1: répartition des pêcheurs par départements et par nationalités

	Nationalités				
Départements	Sénégalais	Maliens	Bissau Guinées	total	%
Bounkiling	536	18	0	554	12
Goudomp	2 198	203	15	2 416	53
Sédhiou	1 318	312	0	1 630	35
Total	4 052	533	15	4 600	100
%	88,1	11,6	0,3	100	

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

3.3 LES MISES A TERRE EN VOLUME

Les mises à terre concernent principalement les poissons et les crustacés. Elles s'élèvent à 2 335,161 tonnes en 2012 contre 2 515,683 tonnes en 2011 soit une baisse de 180,522 tonnes.

Le département de Goudomp occupe la première place avec 66 % des débarquements soit 1 546,224 tonnes suivi de Sédhiou et de Bounkiling avec respectivement 60,420 tonnes et 328,517 tonnes.

Tableau 3. 2: répartition des mises à terre par année et par DPT

DPT	VOLUME EN TONNES			
	2011	2012	variation	%variation
Bounkiling	3 97,564	328,517	-69,047	-17,37
Goudomp	1 782,298	1 546,224	-236,074	-13,25
Sédhiou	335,821	460,420	124,599	37,10
REGION	2 515,683	2 335,161	-180,522	-7,18

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

❖ Évolution des mises à terre

De 2009 à 2011 les mises à terre ont augmenté d'une année à l'autre avant de baisser en 2012(baisse de 180,522 tonnes).

Les augmentations sont de 102,551 tonnes en 2010 et de 426,382 tonnes en 2011.

Tableau 3. 3 : évolution des mises à terre

DPTS	**volume en tonnes**			
	2009	**2010**	**2011**	**2012**
Bounkiling	337,380	307,476	397,564	328,517
Goudomp	983,427	1224,024	1782,298	1546,224
Sédhiou	665,943	557,801	335,821	460,420
Total	**1986,750**	**2089,301**	**2515,683**	**2335,161**
variation		102,551	426,382	-180,522

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Figure 3. 1 : évolution des mises à terre

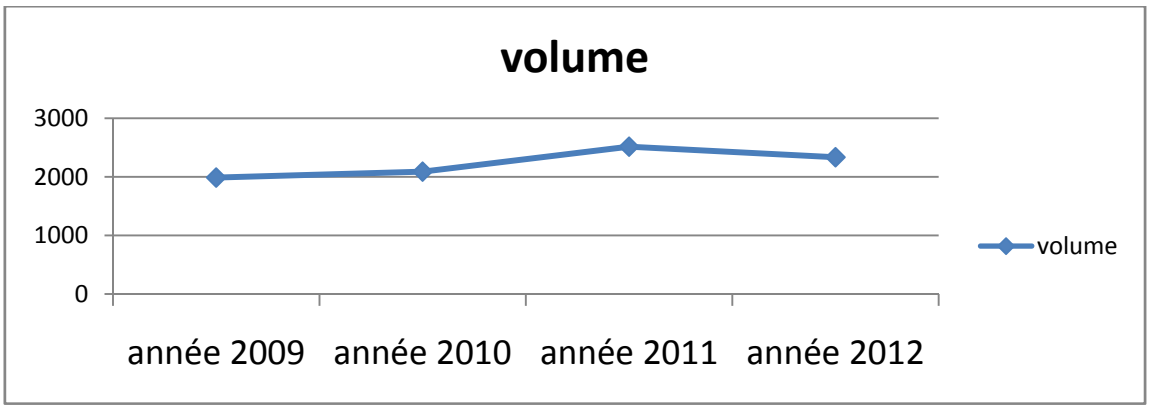

3.4 LES MISES A TERRE EN VALEURS

En 2012, la valeur commerciale des mises à terre s'élève à 1 171 161 625 FCFA (contre 1 469 539 610 FCFA en 2011) soit une baisse de 298 377 985 FCFA.

La répartition par département montre que 72 % du chiffre d'affaires provient de Goudomp (soit 847 704 200 FCFA), 16 % de Sédhiou (soit 182 471 125 FCFA) et 12 % de Bounkiling (soit 140 986 300 FCFA).

Tableau 3. 4: répartition du CA par département

DPTS	Valeur commerciale		
	2011	2012	%
Bounkiling	250 669 500	140 986 300	12
Goudomp	1 040 536 720	847 704 200	72
Sédhiou	178 333 390	182 471 125	16
Total	**1 469 539 610**	**1 171 161 625**	100
Variation		- 298 377 985	

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

3.5 LES MISES A TERRE PAR ESPECE

Les produits halieutiques les plus fréquents sont : les poissons, les mollusques et les crustacés.

Les poissons représentent 87 % (soit 2 028, 618 tonnes) des mises à terre de 2012 et les crustacés 13 % (soit 306 543 tonnes).

Comparé à l'année 2011 les mises en terre en poisson ont augmenté de 22,43 tonnes tandis que les crustacés ont baissé de 202,952 tonnes.

La baisse des crustacés s'explique par l'abondance de la pluie qui a perturbé les paramètres physico-chimiques non favorables au développement et à la migration.

Tableau 3. 5: les mises à terre par espèce et en volume

ANNEE	POISSONS	CRUSTACES	total
2011	2 006, 188	509, 495	2515,683
2012	2 028, 618	306 543	2335,161
% en 2012	87	13	100

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

3.6 VENTILATION DES MISES A TERRE

La consommation locale est estimée à 1 076,372 T de poisson soit 48 % des mises à terre et 43,456 T de crevettes. La transformation et l'exportation concernent surtout la crevette avec 192,103 T avec respectivement 8,2 % et 43,8 %.

Les destinations sont les autres régions et les pays limitrophes. Dakar a reçu 6,113T de crevettes, Mbour 1,676T de crevettes, Ziguinchor 1 119, 828T de crevettes et de poissons, Kolda 277,681T de poisson et la Guinée Bissau 303,048T de poissons.

Tableau 3. 6: ventilation des mises à terre

Année	Désignation	Consommation locale	Mareyage en frais					
			Destinés à la transformation	Ziguinchor	Kolda	Guinée Bissau	Dakar	Mbour
2011	Poissons	959 ,838	230,599	340,606	175,190	299,955	0	0
	Crevettes	58,580	740	419,884	300	0	25,601	4,390
2012	Poissons	1 076 ,372	192,103	179,414	277,681	303,048	-	-
	Crevettes	43,456	-	255,298	-	-	6,113	1,676

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

- Apport extérieur

Les apports extérieurs en produits halieutiques sont essentiellement composés de sardinelles, capitaines, des ombrines, des brochets, des liches, des tassergales, des pagres à points bleus, des maquereaux, des chinchards, des sompats, des varangues, des ceintures. Ils proviennent principalement de Dakar, Mbour, Joal, Kafountine.

Ils sont évalués à 187,6 tonnes en 2012 contre 80 tonnes en 2011 soit une hausse de 107,6 tonnes.

Tableau 3. 7: apport extérieur

Année	Quantité, en tonne
2009	115,626
2010	66,6
2011	80
2012	187,6

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

3.7 CONTROLE ET SURVEILLANCE DES PECHES

Le service régional de la pêche continentale a effectué 168 sorties de contrôles et de surveillances en 2012, permettant de contrôlé 497 pirogues et 490 engins de pêche. Ces contrôles ont permis de constater des infractions liées à la pratique de pêche prohibées et à l'utilisation d'engins de pêche interdits (19 filets mono filament en nylon saisie).

Tableau 3. 8 : Contrôle et surveillance de pêche

Année	**Actions menées**			
	Nombre de sorties	**Nombre de pirogues contrôlées**	**Nombre d'engins de pêche contrôlés**	**Nombre de filets saisis**
2009	192	715	635	28
2010	101	340	519	60
2011	161	866	804	37
2012	168	497	490	19

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

3.8 POTENTIALITES

La pêche continentale a des potentialités réelles dans la région il s'agit :

- Diversité de la ressource (poissons et crustacés) ;
- Densité du réseau hydrographique ;
- Existence des services de pêche et de l'Agence Nationale de l'Aquaculture ;
- Existence de sites favorables à l'aquaculture notamment la pisciculture, la crevetticulture, l'ostréiculture et la rizi - pisciculture).

3.9 CONTRAINTES

- Dégradation des zones de reproduction, des habitats critiques, des nourriceries et des zones à fortes productivités biologiques ;
- Mauvaises méthodes et pratiques de pêche entraînant une surexploitation et une dégradation des stocks à valeur commerciale ;
- Avancée de la langue salée ;
- insécurité du transport fluvial.

CHAPITRE4 : HYDRAULIQUE

Ce chapitre traitera des ressources en eau de la région, des questions d'accès à l'eau potable et de la situation des infrastructures hydrauliques.

4.1 RESSOURCES EN EAU

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m3/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde, résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m3/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. La qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m3/heure pour les puits et de 10 à 60 m3/heure pour les forages.

Figure 4. 1: Carte Réseau hydrographique

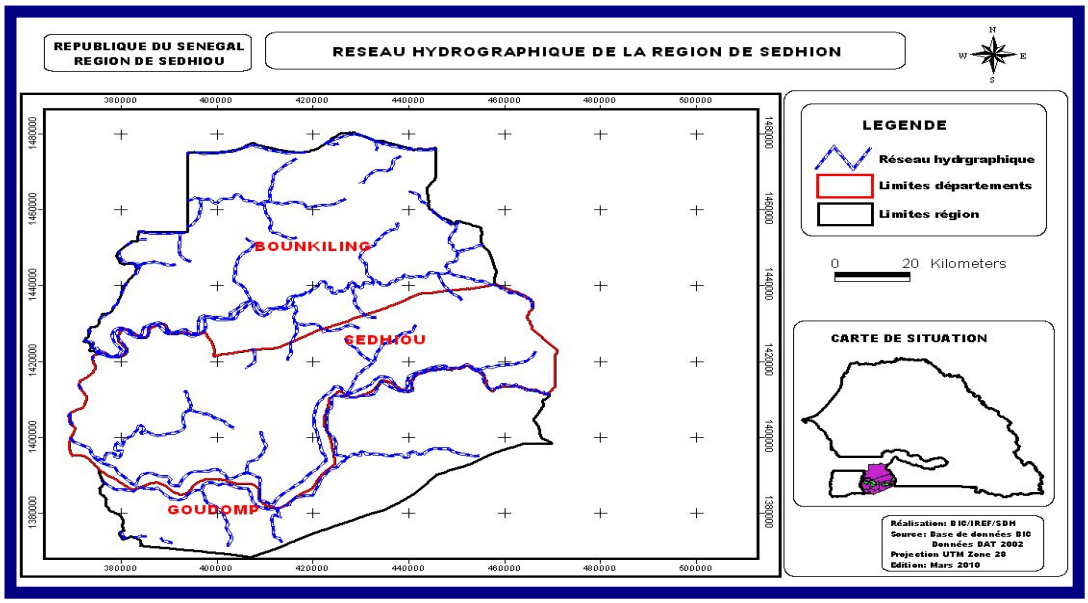

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

4.2 HYDRAULIQUE RURALE

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la division régionale de l'hydraulique.

4.2.1 Les infrastructures

- Les forages ruraux motorisés

La région compte 52 forages motorisés en milieu rural. 24 sont dans le département de Sédhiou, 15 dans celui de Bounkiling et 13 dans celui de Goudomp.

Ces forages sont plus nombreux dans les communautés rurales de BEMET BIDJINI et de BOGHAL (05 unités) suivi celles de BONA et de SANSAMBA (04 unités).

Tableau 4. 1: répartitions des forages motorisés par département

DPT	SEDHIOU	BOUKILING	GOUDOMP	REGION
NOMBRE	24	15	13	52
%	46	29	25	100

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

- Réalisations sur le volet de la petite hydraulique villageoise

68 mini forages sont réalisés dans la région. Chaque département en dispose. Sédhiou est le département le plus servi (31 mini forages), suivi de Bounkiling (19 mini forages) et Goudomp (18 mini forages).

Tableau 4. 2: répartitions des mini forages

DPT	Mini forage/programme USAID-PEPAM
SEDHIOU	31
GOUDOMP	18
BOUNKILING	19
REGION	68

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

- Réalisation de puits pastoraux et abreuvoirs

En 2012, les réalisations du PNDL s'élèvent à 85 infrastructures hydrauliques dont 12 puits pastoraux, 17 abreuvoirs et 56 puits alimentaires.

Il est à noter une accélération de la fréquence des réalisations au courant de l'année 2012, où elle atteint le nombre de 16 avec 10 puits alimentaires, 04 abreuvoirs et 02 puits pastoraux par rapport à l'année 2011 où il n'y a eu que 4 réalisations.

Tableau 4. 3 : infrastructures hydrauliques

Année	Nombre d'infrastructures			TOTAL
	puits pastoraux	Abreuvoirs	puits alimentaires	
2007-2008	5	8	21	34
2009	3	3	20	26
2010	1	1	3	5
2011	1	1	2	4
2012	2	4	10	16
Total	12	17	56	**85**

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

4.3 HYDRAULIQUE URBAINE

Dans la région, l'hydraulique urbaine est gérée par la société sénégalaise des eaux (SDE). La ville de Sédhiou est la seule localité gérée par la SDE.

4.3.1 Évolution des abonnés selon le type

En 2012, le nombre d'abonné est de 1 473 contre 1 171 en 2011 soit une hausse de 302 abonnés en valeur absolue ou de 25,8 % en valeur relative. Les abonnés sont répartis entre trois types : les affaires, les officiels et les privés.

- **Les affaires**

Le nombre d'abonnés des affaires a augmenté d'une unité en 2012 comparé à 2011 (47 contre 46 abonnés).

- **Les officiels**

Le nombre des abonnés officiels est passé de 56 unités en 2011 à 84 unités en 2012 soit une hausse de 28 unités (50 % en valeur relative).

- **Les privés**

Le nombre d'abonnés privés est passé de 1 069 en 2011 à 1 342 en 2012, soit une hausse de 273 unités en valeur absolue ou de 25,5 % en valeur relative.

Figure 4. 2: évolution des abonnés selon le type et selon les années

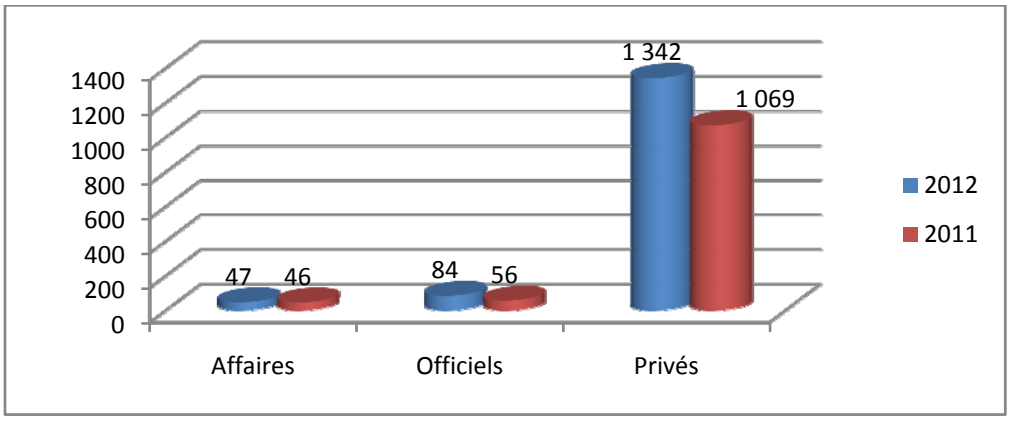

Source : Division Régionale de l'Hydraulique

4.3.1 Evolution de la consommation selon le type d'abonné (m3)

La consommation d'eau de la SDE a atteint un volume de 210 698 m3 en 2012 soit une hausse de 20,9 % par rapport à celle de 2011 (174 292 m3)

Les abonnés affaires, officiels et privés ont consommé respectivement 9 508 m3 (4,5 %), 57 106 m3 (27,1 %) et 144 084 m3 (68,4 %).

Pour tous les types d'abonnés, la consommation a augmenté en 2012 par rapport en 2011 sauf celle des Affaires (baisse de 21,1 %) avec des taux de 64 % pour les officiels et de 13,1 % pour les privés.

Tableau 4. 4: Evolution de la consommation selon le type d'abonné

	consommations en m3			
	Affaires	Officiels	Privés	Total
2012	9 508	57 106	144 084	210 698
%	4,5	27,1	68,4	100
2011	12 054	34 811	127 427	174 292
variation	-2 546	22 295	16 657	36 406
% variation	-21,1	64,0	13,1	20,9

Source : SDE- Ziguinchor

Figure 4. 3 : évolution de la consommation selon les abonnés

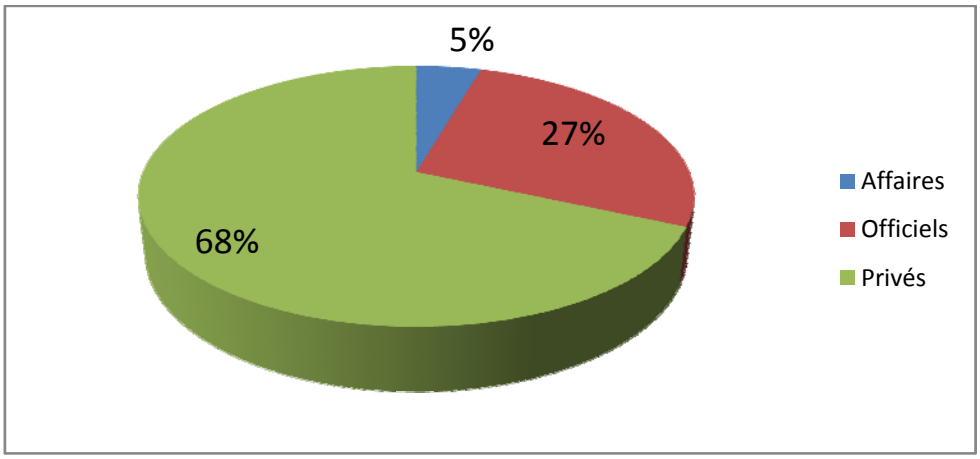

Source : SDE- Ziguinchor

CHAPITRE 5 : EAUX ET FORETS

La région de Sédhiou, à l'instar des autres régions du sud du Sénégal, renferme les plus importantes réserves forestières et fauniques du pays. Leur exploitation abusive constitue une menace réelle de déséquilibre climatique, de perte de la biodiversité et d'appauvrissement accéléré des sols.

L'objet de ce chapitre est de présenter la situation des dommages anthropiques et naturelles et les dispositions prises pour le maintien et la restauration des ressources.

5.1 LES FEUX DE BROUSSE

Le feu de brousse est l'un des phénomènes les plus nuisibles en dévastation de forêt.

En 2012, 71 cas de feux de brousse ont été enregistrés contre 113 cas en 2011 soit un repli de 42. Ce phénomène était plus fréquent dans le département de Goudomp (27 cas) et moins fréquent dans celui de Sédhiou (20 cas).

Ces feux de brousse ont entrainé des pertes en superficies de 33 483 ha en 2012 contre 80 630 ha en 2011, soit une baisse de 47 147ha.

La répartition des superficies brulées par département fait ressortir des proportions de 33,70 % (11 283 ha) à Bounkiling, de 33,67 % (11 275 ha) à Sédhiou et de 32,63% (10 925 ha) à Goudomp.

Figure 5. 1: Répartition des superficies brulées par département

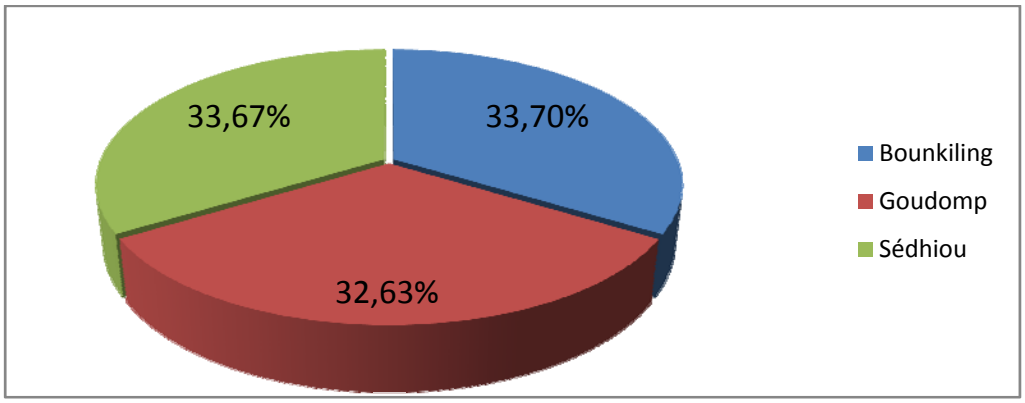

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

5.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION

Vu le nombre élevé de cas de feux de brousse et son corolaire en superficies brulées, protéger la forêt devient une nécessité impérieuse. C'est dans ce contexte que d'importantes actions de reboisement et de création de comités de lutte ont vu le jour dans la région.

5.2.1 La production des plants

En 2012, la production régionale de plants a été estimée à 324 544 unités contre 252 019 unités en 2011 soit une hausse 72 525 unités (ou 28 ,8 % en valeur relative).

Cette augmentation s'explique par la présence des scolaires et des communautaires en production de plants en 2012 (soit respectivement 1 900 et 46 201 unités produites) et la production remarquable des ONG/Privé (78 201 unités contre 43 460 unités en 2011).Les pépinières en régie, villageoises, individuelles ont connu des baisses respectives de 7 735 unités, 1 303unités et 1 279 unités par rapport en 2011.

La répartition de la production par département montre que le secteur de Goudomp occupe la première place suivi de celui de Sédhiou avec respectivement 201 766 et 72 045 plants produits.

Tableau 5. 1: production des plants par département

SECTEUR	Régie	Villageoises	Individuel	ONG/Privé	Scolaire	Comm	TOTAL
Sédhiou	18 039	----	21 831	29 175	---	3 000	72 045
Bounkiling	11 910	4 047	13 525	--	---	21 051	50 533
Goudomp	101 640	9 850	17 200	49 026	1 900	22 150	201 766
total 2012	131 789	13 897	52 556	78 201	1 900	46 201	324 544
total 2011	139 524	15 200	53 835	43 460			252 019
variation	-7 735	-1 303	-1 279	34 741			72 525
% variation	-5,50	-8,60	-2,40	79,90			28,80

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

Figure 5. 2: évolution des pépinières selon l'année 2011 et 2012

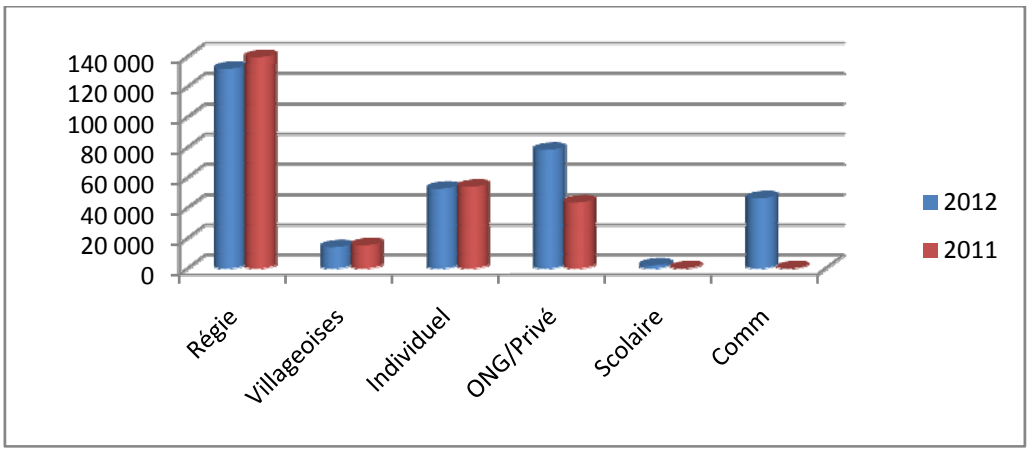

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

5.2.2 Le reboisement

Le reboisement est l'opération qui consiste à restaurer, ou créer, des zones boisées ou des forêts.

De 2009 à 2012, des activités de reboisements ont été effectuées dans la région, les plantations qui en ont découlées se présentent sous deux formes: les plantations massives et les plantations linéaires.

Les plantations massives :

D'une superficie totale de 952,7 ha en 2011, elles sont passées à 505,77 ha en 2012 (pour 114 014 plants) soit une baisse de 446,93 ha.

Les plantations linéaires :

En 2O12, les plantations linéaires s'étendent sur une longueur de 55 ,59 km (pour 22 545 plants) soit 25,41 km de plus qu'en 2011.

Tableau 5. 2: les plantations

Années	Plantations massives	Plantations linéaires
2012	505,77 ha/114 014 plants	55,59 km/22 545 plants
2011	952,7	30,18

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

5.2.3 Les forêts classées

La réserve forestière classée comprend 12 forêts qui s'étendent sur une superficie totale de 84 493 ha soit un taux de classement de 11,06 %.

La répartition par département fait ressortir, 9 forêts classées dans le département de Sédhiou avec une superficie de 60 023 ha (soit 71 % de la réserve), 3 forêts classées dans celui de Goudomp avec une superficie de 24 470 ha (soit 29 % de la réserve) et une absence totale dans celui de Bounkiling.

Tableau 5. 3: répartition des forêts classées par département

Départements	Nombre de massifs	Superficies classées (ha)	%
SEDHIOU	9	60 023	71
GOUDOMP	3	24 470	29
TOTAL	12	84 493	100

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

5.2.4 Les comités de lutte

En 2012, il existe 319 comités de lutte contre les feux de brousses dont 44 nouvellement crées et 219 redynamisés soient 263 comités opérationnels.

Les nouveaux comités de luttes crées sont présents dans tous les départements : 22 à Sédhiou, 09 à Bounkiling et 13 Goudomp.

Quant à la redynamisation, 68 ont été redynamisés dans le département de Sédhiou, 102 dans le Bounkiling et 49 dans le Goudomp.

Tableau 5. 4: répartition des comités de lutte par département en 2011

Départements	**comités existants**	**Comités nouvellement** crées	**comités redynamisés**
SEDHIOU	109	22	68
GOUDOMP	59	13	49
BOUNKILING	155	9	102
Total	**319**	**44**	**219**

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

5.3 EXPLOITATION FORESTIERE

En 2012, l'exploitation forestière porte en majorité sur des espèces telles que les vens, les caicédras, les palmiers à huile et les rôniers.

5.3.1 Exécution des quotas

En 2012, les quotas ont été exécutés à une hauteur de 100 % et sont répartis de la façon suivante :

- **VEN**

150 pieds alloués, dont 70 dans le département de Sédhiou, 35 dans celui de Goudomp et 45 dans celui de Bounkiling.

- palmiers et rôniers mort

35 pieds alloués, dont 20 à Sédhiou, 10 à Goudomp et 5 à Bounkiling.

- pirogues

25 pieds alloués, dont 08 à Sédhiou, 10 à Goudomp et 07 à Bounkiling.

Tableau 5. 5: exécution des quotas

espèces		Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	REGION
VEN	alloués	70	35	45	150
	exploités	70	35	45	150
	reliquats	0	0	0	0
palmiers et rôniers mort	alloués	20	10	5	35
	exploités	20	10	5	35
	reliquats	0	0	0	0
pirogues	alloués	8	10	7	25
	exploités	8	10	7	25
	reliquats	0	0	0	0

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

5.3.2 Les recettes forestières

En 2012, les recettes forestières s'élèvent à 153 434 690 FCFA soit une hausse de 10 038 580 FCFA par rapport en 2011.

Les recettes démoniales couvrent 62 % (94 984 045 FCFA) des ressources, les recettes contentieuses 28 % (117 377 910 FCFA) et la chasse 10 % (14 734 645 FCFA).

Comparé en 2011, les recettes démoniales ont baissé de 22 393 865 FCFA tandis que les recettes contentieuses ont augmenté de 17 697 800 FCFA.

Tableau 5. 6 : les recettes forestières

ANNEES	recettes démoniales	recettes contentieuses	chasse	total
2011	117 377 910	26 018 200		143 396 110
2012	94 984 045	43 716 000	14 734 645	153 434 690
variation	-22 393 865	17 697 800		10 038 580

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

CHAPITRE 6 : L'ARTISANAT

L'artisanat est la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Ce secteur très présent dans la région de Sédhiou occupe une place importante dans l'économie de la région. Les données analysées dans ce chapitre sont relatives, au répertoire des corps de métiers de la région, les types d'artisanat, l'effectif des artisans et leur répartition par département.

6.1 LES CORPS DE METIERS REPERTORIES

Au niveau régional, Le secteur de l'artisanat est subdivisé en trois sections que sont : la section production, la section service et la section d'art.

Les corps de métiers enregistrés au niveau de la chambre des métiers sont ainsi classés par section.

Tableau 6. 1: corps des métiers répertoriés

section de production	section service	section art
menuiserie ébénisterie	mécanique auto	couture-broderie
menuiserie métallique	carrosserie automobile	Teinturerie
maçonnerie	fonçage de puits	sculpteur sur bois
forgeage	Peinture	
fabrique instrument musique	réparation cycles et vélomoteurs	
transformation fruits et légumes	Vulcanisation	
cordonnerie	électricité bâtiment, ferraillage	
boulangerie	entretient des réfrigérateurs	
moulage	Boucherie	
restauration	Plomberie	
poterie	Photographie	
couture confection	coiffure tressage	
	réparation radio -télévision	
	Charpenterie	
	Carrelage	

Source : chambre des métiers de Sédhiou

6.2 LES ENTREPRISES ARTISANALES

En 2012, les entreprises artisanales sont au nombre de 607. La répartition par section donne 444 entreprises de production, 112 entreprises de service et 51 entreprises d'art.

Figure 6. 1: répartition des entreprises artisanales

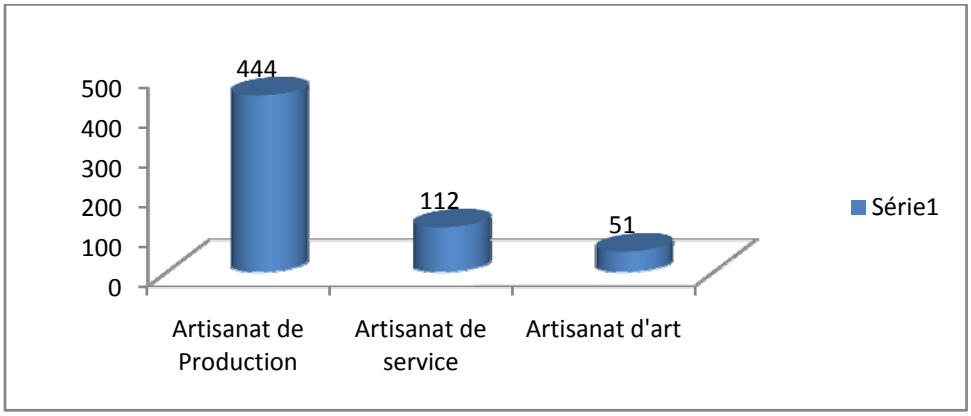

Source : chambre des métiers de Sédhiou

- Evolution du secteur

Globalement, 28 nouveaux artisans sont inscrits, 24 en section production et 04 en section service (contre 18 en 2011).

Ils sont ainsi répartis par département : 25 à Sédhiou, 2 à Bounkiling et 1 à Goudomp.

Tableau 6. 2: Les nouveaux inscrits

types d'entreprises	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	TOTAL
production	22	2	0	24
service	3	0	1	4
art	0	0	0	0
TOTAL	25	2	1	28

Source : chambre des métiers de Sédhiou

Figure 6. 2: répartition des nouveaux inscrits par département

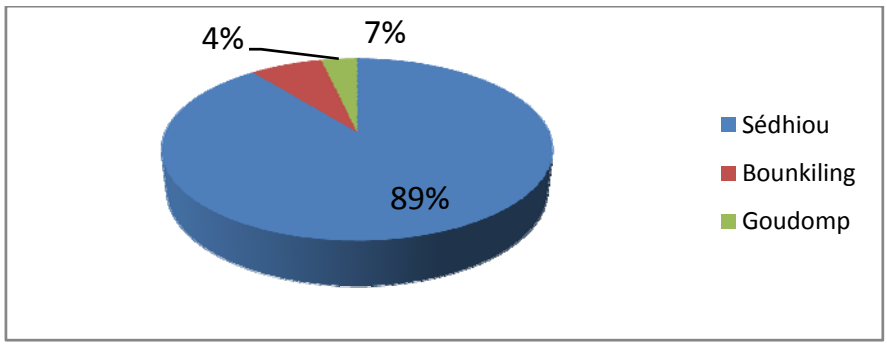

Source : chambre des métiers de Sédhiou

6.3 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES

En 2012, 28 artisans nouveaux inscrits ont été répertoriés à la chambre des métiers, dont 24 en production et 04 en service.

La répartition des nouveaux inscrits par département fait ressortir, 25 nouveaux inscrits à Sédhiou, 02 à Bounkiling et 01 à Goudomp.

En 2012, la région compte au total 1 032 artisans dont 617 dans le département de Sédhiou, 153 dans celui de Bounkiling et 262 dans celui de Goudomp.

NB : Les effectifs ne concernent que les maitres d'artisans

Figure 6. 3: répartition des artisans par département

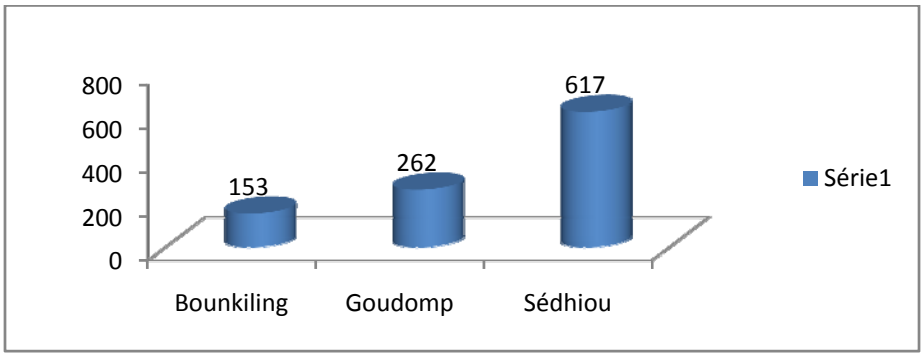

Source : chambre des métiers de Sédhiou

Tableau 6. 3: répartition des artisans nouvellement inscrits

artisans	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	TOTAL
production	22	2	0	24
service	3	0	1	4
d'art	0	0	0	0
TOTAL	25	2	1	28

Source : chambre des métiers de Sédhiou

Figure 6.4: répartition des artisans nouvellement inscrits par département

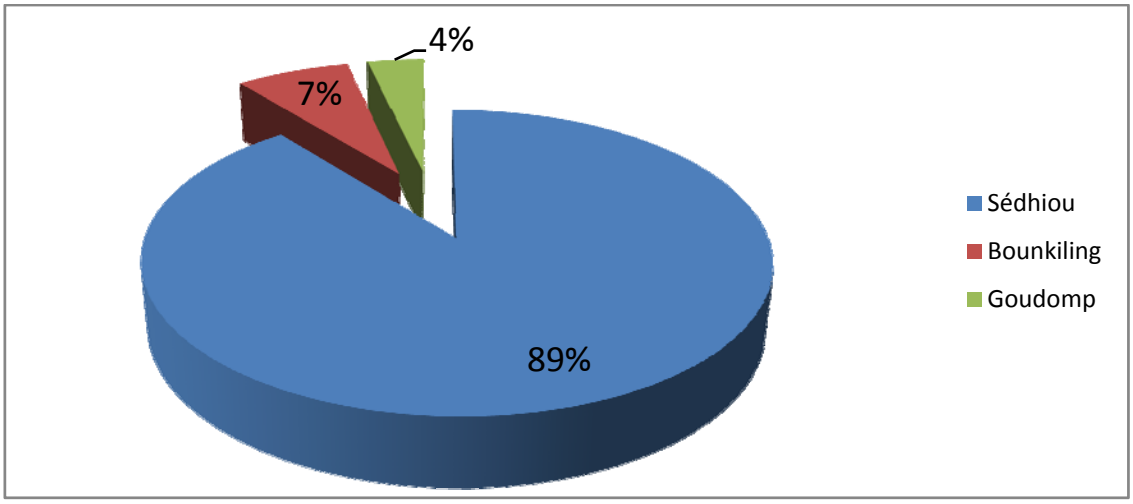

Source : chambre des métiers de Sédhiou

CHAPITRE 7 : AGRICULTURE

L'agriculture est l'activité qui occupe la majorité de la population active de Sédhiou. La région recèle des potentialités agricoles très importantes. Cependant le secteur connait des difficultés qui ralentissent son développement. Ce chapitre présente le potentiel agricole, les résultats obtenus dans les différentes filières agricoles et les contraintes liées au développement de l'agriculture.

7.1 LE POTENTIEL AGRICOLE

La pluviométrie varie entre 1000 et 1200 mm par an, les terres cultivables s'étendent à environ 208 050 Ha avec 20 000 Ha de terre de plateau rizicultivables et 36 111 Ha de vallées aptes à la riziculture.

Les conditions écologiques sont propices à la diversification de la production agricole.

Sur le plan organisationnelle, des structures et organisations paysannes ne cessent de se multiplier (Associations ; GIE ; GPF ; ASC etc.…).

L'accès au crédit agricole est garanti par des structures financières décentralisées (CNCAS, CMS, ACEP, UMEC et autres Structures Financières Décentralisées), les artisans de la région se spécialisent dans la fabrication et la réparation du matériel agricole.

7.2 PLUVIOMETRIE

L'année 2012 a été marquée par le caractère excédentaire de sa pluviométrie par rapport à l'année 2011, 1 462,4 mm contre 985,1 mm et son installation effective dès le mois de juin. Les premières pluies utiles ont été enregistrées à partir du mois de mai avec 48,00 mm à Sédhiou, 35,00 mm à Bounkiling, 36,0 mm au poste de Diattacounda dans (Goudomp).

Tous les postes pluviométriques de la région sont excédentaires par rapport à la campagne 2012 et ont dépassé le cap des 1000 mm avec 1968 mm à Diannah Malary.

Plusieurs cas d'inondation ont été signalés pendant l'hivernage 2012 causant d'importants dégâts sur les cultures et les infrastructures. La digue de Bhogal, et le barrage de DiopCounda font partie des lourdes pertes enregistrées par les populations.

Tableau 7. 1: répartition des quantités de pluies par poste en mm

POSTES	Antérieur		Cumul 2012		Cumul 2011		Ecart	
	m/m	j	2012	j	2011	j	m/m	j
Sédhiou	1457,5	86	1457,5	86	1060,3	60	397,2	26
Diendé	1358,3	74	1358,3	74	775,5	51	548,4	23
Djibabouya	1520,8	68	1520,8	68	1045,5	49	378,3	19
Djirédji	1487,9	75	1487,9	75	1135,3	52	407,6	23
Diana Malary	1968,5	65	1968,5	65	1105,9	47	923,5	18
Bonna	1516,5	68	1516,5	68	975,1	46	556,6	22
Bounkiling	1356,1	74	1356,1	74	877,4	55	502,9	19
Diaroumé	1288,4	71	1288,4	71	1039,5	50	325,4	21
Bogal	1606,1	69	1606,1	69	849,1	56	777,1	13
Goudomp	1182,7	71	1182,7	71	1055,4	47	246,8	24
Diattacounda	1397,3	80	1397,3	80	992,4	53	361,9	27
Samine Escale	1365,2	76	1365,2	76	1084,6	55	195,8	21
Tanaff	1384,6	70	1384,6	70	735	49	582,7	21
Karantaba	1584	67	1584	67	1060,3	56	548,7	11

Source : Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou

7.3 MISE EN PLACE DES SEMENCES

Pour faciliter l'accès aux intrants agricoles et créer les conditions d'une forte productivité, l'Etat a subventionné le prix des intrants (cf. Circulaire 00655/MAER/DA du 08 mai 2012). Il a été appuyé dans ce sens par les organismes internationaux dont la FAO.

- Semence d'arachide

La mise en place a démarré dès le mois de mai avec 1 460,7 tonnes d'arachide soit un taux de réalisation de plus 99 % par rapport à la quantité prévue.

Tableau 7. 2 : répartition des semences d'arachides par département

Département	Prévu	Reçu	Vendu	Taux de réalisation en %
Sédhiou	474	473,7	473,7	99,90
Bounkiling	620	620	620	100
Goudomp	333	328	328	99,60
Total région	1 427	1 421,7	1 421,7	99,80
Semences FAO	**39**	**39**		100

Source : DAPSA

- Semences d'espèces vivrières

Pour le maïs local, l'objectif initial était de 85 tonnes, grâce à l'appui de la FAO le stock de semences a atteint 90 tonnes. Pour raison de mise en place tardive les 4 tonnes de maïs hybride n'ont pu être vendues. Pour le mil l'objectif de la mise en place a été effectué à 100 % sur un objectif de 10 tonnes.

Tableau 7. 3 : répartition des semences de céréales par département

	Maïs local (T)			Maïs hybride (T)			Mil (T)		
Départ.	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
SEDHIOU	30	30	30	2	2	0	4	4	4
BOUNKILING	35	35	35	2	2	0	3	3	3
GOUDOMP	20	20	20	1	0	-	3	3	3
Total	**85**	**85**	85	5	4	0	**10**	**10**	**10**
Semences FAO		**5**							
TOTAL GENERAL		**90**							

Source : DAPSA

Pour le riz pluvial sur un objectif de 300 tonnes, 351 tonnes ont été mises en place dont 60 tonnes par la FAO.

Pour le sésame et le sorgho les objectifs étaient respectivement de 50 tonnes et de 52 tonnes ; aucune mise en place n'a été effectuée.

Seuls 5 tonnes de fonio ont été mises en place sur un objectif de 40 tonnes soit, un taux de réalisation 12,5 %.

Sur un objectif de 50 tonnes de niébé 44,9 tonnes ont été mises en place.

Tableau 7. 4 : répartition des semences d'arachides par département

	Riz pluvial (T)			Fonio (T)			Niébé (T)		
Départ.	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
SEDHIOU	130	121	121	15	5	5	20	19	20
BOUNKILING	80	80	80	12	0	0	15	10,9	15
GOUDOMP	90	90	90	13	0	0	15	15	15
Total	**300**	**291**	**291**	**40**	**5**	**5**	**50**	**44,9**	**50**
Semences FAO		**60**							
TOTAL GENERAL		**351**							

Source : DAPSA

7.4 MISE EN PLACE DES ENGRAIS

Pour l'ensemble de la région, sur un objectif total de 2 692 tonnes toutes formules confondues, 2 372,3 tonnes ont été mises en place soit, un taux de réalisation de 88 %.

Les quantités reçues et les cessions sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7. 5 : répartition des engrais par département

	NPK			NPK			NPK			UREE	
	6-20-10			15-15-15			15/10/2010				
Départ.	prévu	reçu	vendu	prévu	reçu	vendu	prévu	reçu	vendu	Reçu	vendu
Sédhiou	320	316	243	80	80	80	164	164	164	170	170
Bounkiling	799	614	591	130	120	120	217	217	216,9	150	150
Goudomp	240	120	93	80	69	69	162	162	138	180	180
Total	**1359**	**1060**	**927**	**290**	**269**	**269**	**543**	**543**	**518,9**	**500**	**500**
Taux (%)		**78**	**87,44**		**92,8**	**100**		**99,9**	**95**	**100**	**100**

Source : DAPSA

7.5 ACTIVITES DES PROJETS ET PROGRAMMES

Dans le cadre de l'appui aux producteurs et de la lutte contre la pauvreté, des projets et des programmes ont eu à intervenir dans la région pour le compte de la campagne agricole 2012/2013.

- Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance (PADERCA)

Dans le cadre des activités de réduction de la pauvreté en Casamance, le projet a accompagné les producteurs de la région dans les activités suivantes :

- Construction de digues anti-sel et de retenue d'eau ;
- Aménagement de vallées ;
- Réhabilitation de périmètres arboricoles ;
- Construction de magasins de stockage ;
- Appui à la mise en place d'intrants agricoles (semence de Nérica et engrais) etc.

- Institut National de Pédologie

Plusieurs activités ont été réalisées au courant de la campagne passée à savoir : la sensibilisation et l'information dans le cadre des activités de DRS/CES, la cartographie des sols (avec la révision de la carte typologie des sols de Séfa et la vallée de Médina Souané), le suivi de la salinité des sols en collaboration avec le PADERCA, des essais de fertilisation raisonnée dans le PAKAO, évaluation du compost (Nimzatte et Séfa) etc.

7.6 SITUATION PHYTOSANITAIRE

La situation phytosanitaire a été marquée par l'apparition de cantharide sur le mil dans le département de Bounkiling. Elle a été maîtrisée grâce à la disponibilité de 2 tonnes de produits phytosanitaires et de 200 litres de liquide ULV.

7.7 RESULTATS CAMPAGNE 2012-2013

La Direction de l'Analyse, de la Prévision et des statistiques (DAPS) a fourni les résultats des statistiques agricoles après le traitement des enquêtes, ceux-ci ont révélé une augmentation de la production céréalière par rapport à l'année 2012.

Céréales : Superficies emblavées sont de 64 215 ha contre 66 500 ha en 2011, soit une baisse de 2 285 ha en valeur absolue et de 3 % en valeur relative. 84 827 tonnes de céréales ont été produits contre 48 966 tonnes en 2011 soit, une augmentation de 35 861 tonnes en valeur absolue et de 73 % en valeur relative.

Arachide d'huilerie : Les superficies emblavées s'élèvent 21 299 ha contre 41 053 ha en 2011 soit, une baisse de 19 754 ha en valeur absolue et de 48 % en valeur relative.

Production : La production régionale est de 24 124 tonnes contre 30 671 tonnes en 2011, soit une baisse de 6 547 tonnes en valeur absolue et de 21 % en valeur relative.

On note une nette augmentation du rendement par rapport à la campagne précédente, 1 133 Kg/ha contre 747 Kg/ha.

Manioc: En 2012, les superficies emblavées sont estimés à 269 ha contre 710 ha en 2011, soit une baisse de 62 %. En outre, la production de manioc a connu une baisse en 2012 passant de 7 277 tonnes à 2 693 tonnes en 2011.

Pastèque : Superficies emblavées : 68 ha contre 858 ha en 2011/2012 soit, une baisse de 92 %. Production : 681 tonnes contre 8 576 tonnes en 2011/2012 soit, une baisse de 92 %.

Patate douce : Superficies emblavées : 61 ha contre 70 ha en 2011/2012 soit, une baisse de 13 %. Production : 305 tonnes contre 311 tonnes en 2011/2012 soit une baisse de 2 %.

Pour le sésame on note une augmentation considérable de superficies emblavées, 2 202 ha contre 1 132 ha pour la campagne 2011/2012 soit une augmentation 1070 ha

en valeur absolue et de 95 % en valeur relative, avec une production de 1 211 tonnes contre 566 tonnes l'année passée soit, une hausse de 654 tonnes en valeur absolue et de 114 % en valeur relative.

7.8 COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE

La commercialisation de l'arachide d'huilerie a démarré au début du mois de décembre 2012. Elle a duré environ quatre mois ; le prix au producteur pour cette campagne 2012/2013 avait été arrêté à 190 F/kg.

Globalement 3 445,89 tonnes d'arachide ont été collecté dont 2400 tonnes dans le département de Bounkiling soit 70 % des collectes, 987,33 tonnes dans le département de Sédhiou et enfin 58,56 tonnes dans celui de Goudomp.

7.9 CONTRAINTES

En 2012, la campagne agricole a connu un certain nombre de contraintes dans la région de Sédhiou. Des difficultés qui constituent une entrave au développement du secteur.

Elles sont liées:

- Aux retards dans les mises en place de certains opérateurs,
- Aux dommages et pertes dues aux inondations ;
- A l'insuffisance et à la vétusté du matériel agricole (travail du sol et autres) ;
- A l'insuffisance de moyens humains et matériels au niveau des structures;
- A la faible implication des jeunes dans la production;
- A l'existence de circuit non maitrisé de commercialisation des arachides ;
- Au Trafic intense d'intrants subventionnés ;
- A la Divagation des animaux etc.

CHAPITRE 8 : JUSTICE

La région de Sédhiou compte un tribunal départemental hérité de son ancien statut de Département.

Hormis les transférés en provenance des autres structures, il détermine la population carcérale de la région qui comprend les condamnés et les détenus provisoires.

8.1 LES ECROUES

Les écroués concernent toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont été incarcérées à la suite d'un mandat de dépôt, d'arrêt, ou d'une réquisition d'incarcération de l'autorité judiciaire, qu'elles soient condamnées, mises en liberté provisoire, acquittées ou relaxées par la suite.

Les écroués se chiffrent à 112 en 2012 contre 96 en 2011 soit une baisse de 16. Cet effectif représente en moyenne 09 écroués par mois.

Cette population carcérale est uniquement composée de sexe masculin.

Tableau 8. 1: évolution de l'effectif des écroués

	2012			2011		
MOIS	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
janvier	17	0	17	4	0	4
février	5	0	5	4	0	4
mars	7	0	7	19	0	19
avril	13	0	13	3	1	4
mai	5	0	5	5	2	7
juin	10	0	10	5	2	7
juillet	21	0	21	10	0	10
août	9	0	9	6	0	6
septembre	8	0	8	15	0	15
octobre	5	0	5	3	1	4
novembre	9	0	9	11	0	11
décembre	3	0	3	4	1	5
TOTAL	112	0	112	89	7	96

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction de Sédhiou

8.2 REPARTITION DES DETENUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION

En 2012, 112 infractions ont été constatées contre 102 en 2011. Les coups et blessures volontaires sont plus fréquents, malgré la baisse enregistrée par rapport à l'année 2011 (33,93 % contre 35,30 %). Les infractions telles que meurtre, Assassinat, homicides (volontaire ou involontaire), infanticide, empoisonnement n'ont pas été causes de condamnation en 2012 comme en 2011.

Tableau 8. 2: répartition des détenus selon la nature de l'infraction

	2012		2011	
INFRACTIONS	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
Vols	27	24,1	37	36,3
Usage et trafic de stupéfiants	5	4,5	12	11,8
Coup et blessure volontaire	38	33,9	36	35,3
Viol – attentat aux mœurs	1	0,9	1	0,9
Escroquerie AC	9	8	5	4,9
Recel	3	2,7	2	2
Autres délits	28	25	3	2,9
Meurtre- Assassinat- Parricide	0	0	0	0
Faux, usage de faux	1	0,9	0	0
Homicide volontaire, involontaire	0	0	0	0
Faux et usage de faux	0	0	0	0
Homicide volontaire, involontaire	0	0	0	0
Infanticide	0	0	0	0
Rébellion, outrage à agent	0	0	0	0
Vagabondage - Mendicité	0	0	6	5,9
Détournement deniers publics	0	0	0	0
Proxénétisme	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0
Atteinte à la sureté de l'état	0	0	0	0
Empoisonnement	0	0	0	0
Total	112	100	102	100

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction de Sédhiou

CHAPITRE 9 : SANTE

La bonne santé des populations est un signe de développement socio économique. Conscient de cette réalité, l'Etat du Sénégal tente de remplir les normes fixées par l'OMS avec l'appui des organisations internationales.

Ce chapitre traite des infrastructures, les ressources humaines, les ressources financières, des activités sanitaires de la morbidité et de la mortalité.

8.1 POTENTIEL SANITAIRE

9.1.1 Infrastructures

En 2012, la région compte 163 infrastructures sanitaires contre 159 en 2011. Les infrastructures sont composées de cases de santé (77unités), de postes de santé (81 unités dont 38 disposants de maternité), de dispensaires privés catholiques (02 unités), d'un hôpital et de cabinets privés (02 unités).

Tableau 9. 1: Répartition des infrastructures par type

infrastructures	2011	2012
Nbre d'Hôpitaux	1	1
Nbre total de postes de santé complets (avec maternité)	37	38
Nbre total de postes de santé	42	43
Nombre de cases de santé fonctionnelles	75	77
Nombre de dispensaires privés catholiques (DPC)	2	2
Nombre de cabinets privés	2	2
TOTAL	**159**	**163**

Source : région médicale de Sédhiou

En ratios, infrastructure sanitaire par nombre d'habitants, la région dispose : un (01) hôpital pour 455 768 habitants et un (01) poste de santé pour 5 627 habitants.

L'OMS préconise un hôpital pour 150 000 habitants et un poste de santé pour 10 000 habitants.

Tableau 9. 2: Ratio infrastructure sanitaire par nombre d'habitants

Infrastructures	Ratio infrastructure sanitaire par Nombre d'hbts	
	REGION	NORMES OMS
HOPITAL	1hopit/455 769 hbts	1hopit/150 000 hbts
POSTE DE SANTE	1poste sante/5 627 hbts	1post sante/10 000 hbts

Source : SRSD SEDHIOU

9.1.2 Ressource humaines

En 2012, le système sanitaire de la région compte 382 agents contre 380 en 2011.

L'effectif du personnel est essentiellement composé de travailleurs sociaux (180, soit 47,12 %), de matrones (130, soit 34,03 %), d'infirmier (30, soit 7,85 %) et de sages-femmes (23, soit 6,02 %).Les autres catégories socioprofessionnelles sont faiblement représentées, avec 1,04 % de médecins, 1,57 % de technicien supérieur de santé, 2,09 % d'agents d'hygiène et seulement un chirurgien dentiste. On note une absence totale de gynécologues et de pharmaciens.

En taux de couverture la région dispose :

- 01 médecin pour 113 942 habitants
- 01 infirmier pour 15 182 habitants.

Alors que l'OMS préconise :

- 01 hôpital pour 10 000 habitants
- 01 infirmier pour 3 000 habitants.

Tableau 9. 3: répartition du personnel de santé par catégories

PERSONNEL DE LA REGION		
Catégories	2011	2012
Nombre de médecins	4	4
Nombre de pharmaciens	0	0
Nombre de gynécologues	0	0
Nombre de chirurgiens-dentistes	1	1
Nombre de sages-femmes	23	23
Nombre d'infirmiers et Assimilés	29	30
Nombre Techniciens supérieurs de santé	5	6
Nombre d'Agents d'Hygiène	8	8
Nombre de Matrones	130	130
Nombre de A.S.C	180	180
TOTAL	380	382

Source : région médicale de Sédhiou

Figure 9. 1: répartition du personnel de santé par catégories

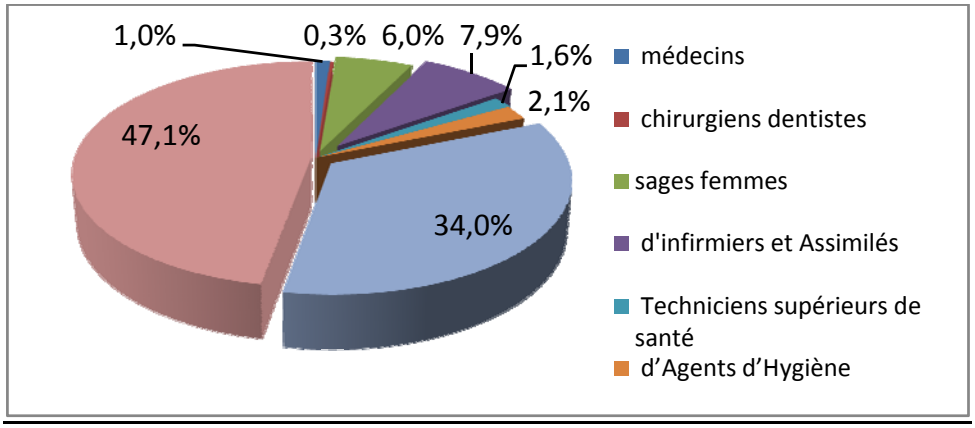

Source : région médicale de Sédhiou

9.1.3 Ressources financières

Le financement du système de santé de la région provient du budget de l'Etat, des fonds de dotation de la décentralisation, de la participation des populations à l'effort de santé à travers les comités de santé et de l'appui des partenaires au

développement (OMS, UNICEF, UNFPA, USAID, Fonds Mondial), les ONG et les mutuelles de santé.

Cependant, force est de constater que la participation des Collectivités locales au financement de la santé sur fonds propres est encore très faible voire inexistante par endroits.

En 2012, elle se chiffre à 215 777 857 FCFA (contre 231 722 025 FCFA en 2011). Les dépenses s'élèvent à 189 168 292 FCFA (soit 87,67 % des recettes).

Figure 9. 2: participation financière des populations

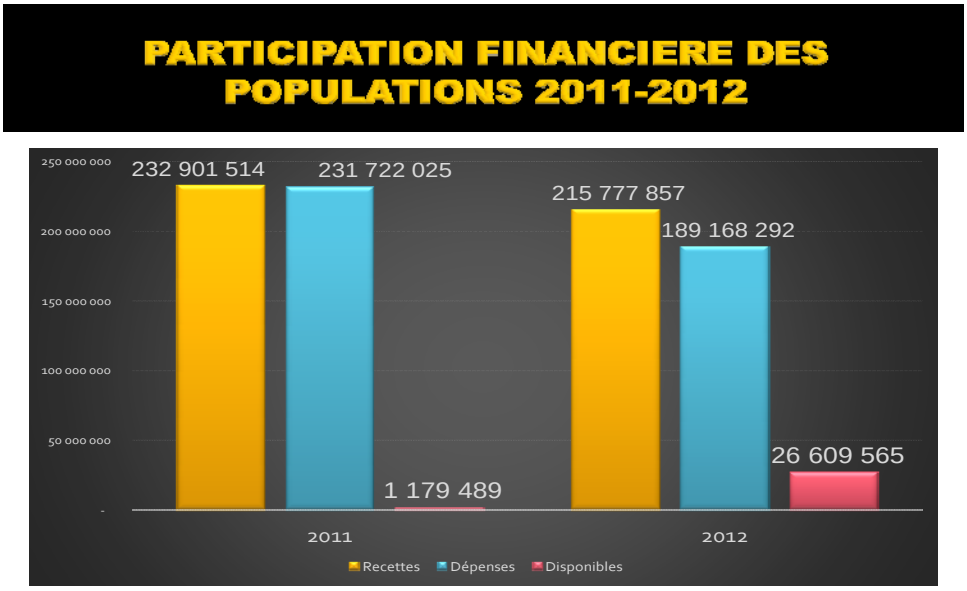

9.2 ACTIVITES D'HOSPITALISATIONS

En 2012, le système sanitaire de la région dispose 96 lits pour hospitalisation contre 91 lits en 2011.

- Indices hospitaliers
  - La durée moyenne de séjour (DMS= 02 en 2012) est le rapport entre le nombre de journée d'hospitalisation pour les malades sorties (1 884 journées) et le nombre de malades sorties hospitalisés (1 137 malades).

- Taux d'occupation moyenne des lits (TOM= 5 % en 2012) est le rapport entre le nombre de jour d'hospitalisation (1 884 journées) et la capacité annuelle de journées d'hospitalisations (35 040 journées).

Tableau 9. 4: activités d'hospitalisations

INDICATEURS	2011	2012	variation
Lits installés au pavillon	91	96	5
Malades hosp.Pav sortis	752	1137	385
Total journées hosp .Pavillon	1630	1 884	254
Nombre de malades évacués	224	359	135
Nbre de décès de malades hospitalisés	73	75	2
DMS	2	2	
TOM	5%	5%	

Source : région médicale de Sédhiou

9.3 La MORBIDITE

Au premier sens du terme, c'est la Caractéristique qui laisse apparaître des signes de maladie.

Elle est aussi défini comme étant la quantité d'individus malades au sein d'un groupe durant un certain temps.

Les cinq premiers motifs de consultation en 2012 sont : IRA (5 467 consultations), le paludisme (5 381 consultations), la Diarrhée (2 987 consultations), la parasitose (2 520 consultations) et l'hypertension artérielle (HTA 950 consultations).

Tableau 9. 5: cinq premiers motifs de consultations

Maladies	effectifs
IRA	5 467
Paludisme	5 381
Diarrhée	2 987
Parasitose	2 520
HTA	950

Source : région médicale de Sédhiou

9.4 LA MORTALITE

Les maladies telles que, AVC, Eclampsie, HPP, VIH/SIDA et le paludisme ont causé plus de décès en 2012. Les décès causés par ces maladies étaient moins nombreux en 2011 (voir tableau).

Tableau 9. 6: cinq premières causes de décès dans la région

Maladies	2011	2012
AVC	22	25
Eclampsie, HPP, Palu (chez les FE)	4	18
Paludisme	4	17
VIH/SIDA (IO)	5	6

Source : région médicale de Sédhiou

9.5 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

- Activités préventives

La vaccination est un acte qui vise à conférer à un organisme la capacité de lutter efficacement contre les agents d'une maladie donnée.
Pour protéger tous les enfants et leur mère de certaines maladies, un programme a été élaboré dans ce sens, c'est le Programme Élargi de vaccination (PEV).

- Vaccination des femmes enceintes

La vaccination permet de protéger la mère elle-même, l'embryon et le fœtus en prévenant plusieurs maladies pouvant causer des malformations majeures ainsi que des complications de certaines maladies infectieuses durant la grossesse.

- Les consultations prénatales (CPN)

Elles sont faites pour surveiller le bon déroulement de la grossesse et dépister les anomalies éventuelles qui pourraient survenir pendant son évolution.

Les consultations se font en quatre (04) niveaux de CPN1 au CPN4 et s'élèvent au total à 29 646 consultations en 2012.

Les Taux d'achèvements en CPN 4 sont de 57,3 % à Bounkiling, de 31,6 % à Sédhiou et de 10,7 % à Goudomp.

Tableau 9. 7: consultations prénatales

ACTIVITES	SEDHIOU	BOUNKILING	GOUDOMP	région
CPN1	2 377	3 143	1 329	6 849
CPN2	4 436	2 567	3 575	10 578
CPN3	3 442	1 456	2 599	7 497
CPN4	2 029	1 342	1 351	4 722
Total consultations prénatales	12 284	8 508	8 854	29 646
Taux d'achèvement CPN 4	31,6 %	57,3 %	10,7 %	

Source : région médicale de Sédhiou

- Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME) du VIH

En 2012, le test du VIH a été proposé à 12 297 femmes enceintes (FE).Par la suite 8 781 tests ont été réalisés dont 55 femmes séropositives. Au cours de l'année quatre (04) enfants sont nés séropositifs.

Tableau 9. 8: Prévention de la TME

ACTIVITES	nombre
Nombre de proposition du Test / FE	12 297
Nombre de tests réalisés	8 781
Nombre de FE séropositives	55
Nombre d'enfants nés séropositifs	4

Source : région médicale de Sédhiou

- Autres activités préventives

En plus des consultations prénatales et des PTME, les femmes enceintes doivent suivre d'autres traitements préventifs tels que le Vaccin Anti Tétanos (VAT), les traitements préventifs intermittents du paludisme (TPI) et des consultations postnatales (CPoN) à la suite de leur couche. Le tableau suivant en récapitule la situation pour l'année 2012.

Tableau 9. 9: activités préventives en TPI, VAT et CPoN

ACTIVITES	Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	Total
TPI 1	4 172	2 823	990	7 985
TPI 2	2 664	1 616	501	4 781
TPI 3	0	3	1	4
VAT 1	4 494	4 815	3 298	12 607
VAT 2	3 341	4 498	3 423	11 262
CPoN 1	2 326	1 678	1 543	5 547
CPoN 2	1 627	1 102	780	3 509
CPoN 3	823	359	257	1 439

Source : région médicale de Sédhiou

9.6 ACTIVITES MATERNITES

9.6.1 Accouchements

En 2012, les accouchements en maternité se chiffrent à 7 178 et ceux en domicile à 1 100 pour un total de nés vivants de 8 067 (contre 4 791 nés vivants en 2011).Néanmoins des avortements ont été observés à une hauteur de 353 en 2012.

Tableau 9. 10: accouchement

ACTIVITES	2011	2012
Total accouchements maternité	4 183	7 178
Total accouchements domicile vus	671	1 100
Total de Césariennes	111	153
Total enfants nés vivants	4 791	8 067
Total avortements	109	353

Source : région médicale de Sédhiou

9.6.2 Décès maternel et néonatal

Les mort-nés se chiffrent à 234 en 2012 (131 en frais et 103 macérés).Le nombre d'enfants décédés au cours des 28 premiers jours de vie s'élève à 56 (entre 0 – 7 jours de vie et 8 – 28 jours de vie). Le nombre de décès de femmes liés à la grossesse, à l'accouchement et à la suite de couche (42 jours après accouchement) s'élève à 18.

Tableau 9. 11: Décès maternel et néonatal

	2011	2012
Total mort-nés	46	234
Nombres mort-nés frais	18	131
Nombre mort-nés macérés	28	103
Nbre de décès de femmes	4	18
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	1	49
Nbre de décès enfants 8 - 28jours	0	7

Source : région médicale de Sédhiou

9.7 VACCINATION DES ENFANTS

La poliomyélite et le Penta ont la meilleure couverture vaccinale avec un taux de 80,8 % en 2012. Il faut toutefois noter que malgré les bons Taux de couverture, la majorité des enfants ne complètent pas la série des vaccinations; ce qui se témoigne par un taux de couverture des enfants complètement vaccinés (ECV) à 77,7 %.

Tableau 9. 12: couverture par antigène

	2011	2012	Taux de couverture en %
CIBLES	12 054	12 714	
BCG	9 541	9 729	**76,5**
Polio 3	9 614	1 0272	**80,8**
Penta 3	9 614	1 0272	**80,8**
VAR	8 812	9 882	**77,7**
FJ	8 796	9 882	**77,7**
ECV	8 796	9 882	**77,7**

Source : région médicale de Sédhiou

9.8 LES MALADIES ENDEMIQUES

Les maladies telles que le paludisme, la tuberculose et les IST sont considérées comme endémiques dans la région. La prise en charge de ces maladies et de leurs sensibilisations nécessite une attention particulière auprés des autorités compétentes. Les tableaux en annexe en fournissent des informations pour l'année 2012.

CHAPITRE 10 : ELEVAGE

Selon le Centre de Suivi Ecologique (CSE), la région de Sédhiou dispose d'une biomasse estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Ces énormes potentiels ajoutés à la densité du réseau hydrographique et à la douceur de son climat font de la région de Sédhiou une zone agro-sylvo-pastorale d'excellence.

L'élevage, en majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale.

Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (au nord de la région) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle) ; les petits ruminants (ovins Djallonké et caprins Guinéens) ; les équins et les arsins deviennent de plus en plus importants dans la zone à cause de la dégradation continue et progressive des formations forestières.

Malgré tout, les feux de brousse limitent les disponibilités fourragères et entraînent des déficits alimentaires en fin de saison sèche. La graine de coton disponible à Kolda est utilisée comme aliment en supplément mais son coût devient de plus en plus cher, les éleveurs pratiquant la stabulation bovine arrivent difficilement à en acquérir pour leurs animaux.

Les maladies parasitaires constituent des pertes économiques considérables pour les éleveurs par le nombre de mortalités, les saisies aux abattoirs et les coûts des traitements.

10.1 Le CHEPTEL REGIONAL

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, les données dont dispose l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) sont celles du recensement agricole de 1998.

On estime donc, que la région de Sédhiou a abrité en 2012, un cheptel composé de 170 570 bovins, de 162 900 ovins, de 134 700 caprins, de 58 970 porcins, de 1 200 équins et 5 700 asins.

Le cheptel régional connaît une augmentation numérique interannuelle importante. Cette situation peut s'expliquer par le mode d'élevage traditionnel ou le bétail est considéré comme un moyen de capitalisation et ou la possession d'un nombre importants d'animaux symbolise la richesse et le respect.

Tableau 10. 1 : répartition du cheptel par espèces

Espèces	**Effectif du cheptel**	%
Bovins	170 570	31,9
Ovins	162 900	30,5
Caprins	134 700	25,2
Equins	1 200	0,2
Asins	5 700	1,1
Porcins	58 970	11
Total	**534 040**	100

Source: IRSV de Sédhiou

10.2 EXPLOITATION DU CHEPTEL

Le taux d'exploitation du cheptel régional s'élève à 2 % en 2012 contre 2, 06 % en 2011. L'abattage des bovins est la plus importante (2 840 abattues), elle est destinée à la satisfaction des besoins en consommation des centres urbains, tandis que les petits ruminants sont vendus essentiellement pour subvenir aux besoins autres qu'alimentaires du ménage (soins de santé, scolarisation des enfants et les besoins quotidiens de la famille).

L'exploitation du cheptel est encore faible. Les porcins sont faiblement représentés à cause de la forte islamisation de la région.

Tableau 10. 2 : Taux d'exploitation par rapport à l'effectif régional

Espèces	Effectif du cheptel	Sorties		Total sorties	Taux d'exploitation en %
		Ventes	Abattages		
Bovins	170 570	1 557	2 840	4 397	2,6
Ovins	162 900	902	867	1 769	1,1
Caprins	134 700	1 521	2 112	3 633	2,7
Equins	1 200	12	0	12	1,0
Asins	5 700	757	0	757	13,3
Porcins	58 970	15	0	15	0,0
Total	**534 040**	**4 764**	**5 819**	**10 583**	**2,0**

Source: IRSV de Sédhiou

- **Contrôle de la qualité et de l'hygiène des produits animaux**

➢ Abattages contrôlées

En 2012, le service vétérinaire régional a contrôlé dans les départements de Sédhiou et de Goudomp l'abattage de 1 405 bovins, de 501 ovins et de 807 caprins soient des quantités de viandes respectives de 164 533 kg, de 7 588 kg et de 8 069 kg. Elle a généré la recette 561 898 800 F CFA à l'économie régionale.

Tableau 10. 3 : Abattages contrôlés par espèce

Départements	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nombre	Poids kg	Nombre	Poids kg	Nombre	Poids kg
Sédhiou	670	98680	214	1 916	323	2 261
Goudomp	735	65853	287	5 672	484	5 808
Bounkiling	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total	**1 405**	**164 533**	**501**	**7 588**	**807**	**8 069**

Source: IRSV de Sédhiou

➢ Contrôle des cuirs et peaux

En 2012, 1 405 peaux de bovin et 1 308 peaux de caprins/ovins ont été vendues après contrôle pour des montants respectifs de 2 107 500 FCFA et de 327 000 FCFA dans les départements de Sédhiou et de Goudomp. Après abattage ; les peaux sont séchées et transportées vers Dakar où elles sont vendues.

Tableau 10. 4 : Production contrôlée (poids en kilogramme)

Département	Peaux vertes (bovins)		Peaux vertes (Ovins/Caprins)	
	Nombre	Valeur (FCFA)	Nombre	Valeur (FCFA)
Goudomp	735	1 102 500	771	192 750
Sédhiou	670	1 005 000	537	134 250
Bounkiling	ND	ND	ND	ND
Total	**1 405**	**2 107 500**	**1308**	**327 000**

Source: IRSV de Sédhiou

NB Poids peau verte de bovin: 13 kg ; poids peau verte d'ovin et de caprin : 1kg ;

Valeur (FCFA) = 1500F/pièce valeur (FCFA) = 250F/pièce

- Résultats du contrôle des abattages
- Saisie partielle

La valeur des saisies partielles entre les départements de Sédhiou et de Goudomp s'élève à 493 300 FCFA (voir tableau). Les saisies représentent des pertes économiques importantes ; cependant elles permettent de retirer la viande impropre à la consommation humaine.

Tableau 10. 5: Saisie partielle

DPT	Espèces	Organes	Nombre	motifs	Valeur FCFA
	bovins	poumons	57	Congestion	79800
		foie	17	Abcès multiple	51000
	PR	poumons	30	Congestion	15000
		Intestins	50	Oesophagostomose	25000
		foie	20	Hépatisation	20000
Sédhiou	***Sous total***				***190800***
	bovins	foie	28	Douves,	84000
		Poumons	85	Emphysème	119000
		Reins	7	calcul	7000
		Intestins	30	Oesophagostomose, abcès	60000
	PR	foie	11	Congestion, sclérose	11000
		poumons	41	-	20500
		cœur	2	-	1000
Goudomp	***Sous total***				***302500***
Bounkiling	bovins	***ND***			
	PR				
Total					**493300**

Source: IRSV de Sédhiou

- Résultats du contrôle des produits mellifères

La région de Sédhiou possède d'importantes potentialités mellifères grâce à la richesse de ses formations forestières. En 2012, la production apicole contrôlée par les services vétérinaires s'élève à 13,075 T (tonnes) de miel extrait. Cette production a généré la recette de 9 600 000 F CFA. La production apicole de la région est estimée à plus de 150 T (tonnes) de miel soit pratiquement 50 % de la production nationale.

Le miel de Sédhiou approvisionne les autres marchés du pays.

Tableau 10. 6: production de miel contrôlé

Départements	**Type de produits**	
	Miel (Tonnes)	**Cire (Tonnes)**
Sédhiou	10,927	0
Goudomp	0,255	0
Bounkiling	0,675	0
Total	**11,857**	**0**

Source: IRSV de Sédhiou

Tableau 10. 7: Prix pratiqués au Kg en FCFA

Prix pratiqués au kg en FCFA	minimum	Maximum
Miels en gâteaux	200	350
Miels extrait de 1° choix	1200	1500
Miels extrait de 2° choix	600	800
Cire clarifiée	800	1000

Source: IRSV de Sédhiou

10.3 MOUVEMENT CIMMERCIAL DU CHEPTEL

La région de Sédhiou constitue une zone d'entrées, de sortie et de transit d'animaux. Les animaux entrés concernent surtout les équidés en provenance des régions Nord du pays. Les petits ruminants proviennent essentiellement des régions de Tambacounda et Kolda et transitent dans la région avant de regagner Ziguinchor. Le marché à bétail de Touba Mouride représente la plaque tournante du commerce de bétail dans la région.

En 2012, le service vétérinaire a enregistré des entrés en bétail de 410 bovins, de 15 ovins, de 36 caprins et de 212 porcins provenant essentiellement de Tambacounda, de Kaffrine et Mbar.

Tableau 10. 8: Animaux entrés

Départements	Origine	Espèces					
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins
Goudomp	Tambacounda, Kaffrine, Mbar et autres régions du pays	410	15	36	-	-	212
Sédhiou		-	-	-	-	-	-
Bounkiling		-	-	-	-	-	-
Total		**410**	**15**	**36**	**-**	**-**	**212**

Source: IRSV de Sédhiou

10.4 PROTECTION ZOOSANITAIRE ET ZOOTECHNIE

10.4.1 Protection zoo sanitaire

- Epidémiologie des différentes affections

La direction des services vétérinaires met régulièrement des vaccins à la disposition du service régional pour lutter contre les principales pathologies de la région.

Les individus sont suivis par rapport aux infections les plus courantes. les risques de malades et de mortalité sont plus récurrentes dans le Département de Bounkiling ce qui justifie le plus grand nombre de foyers (24 foyers) de maladies qu' il dispose.

Tableau 10. 9 : Bilan épidémiologique des différentes affections

Département	**affections**	**Effectifs concernés**	**Foyers**	**Nb malades**	**Nb morts**
Goudomp	Charbon symptomatique		-	-	-
	Maladie Newcastle		-	-	-
	PPR		-	-	-
Bounkiling	Pasteurellose bovine		2	24	15
	Pasteurellose des PR		9	120	45
	Dermatose N C bovine		2	17	34
	PPR		4	65-	60
	Charbon Symptomatique		7	13	21
Sédhiou	Charbon Symptomatique		5	36	25
	PPR		1	10	8
	Pasterellose Bovine		04	14	3
	Pasterellose ovine		5	17	3
Total Région			**39**	**316**	**214**

Source: IRSV de Sédhiou

- Bilan des immunisations réalisées par les services vétérinaires

Les immunisations sont une suite logique des affections qui sévissent dans la région. En effet, les éleveurs vaccinent leurs animaux contre les maladies les plus courantes (voir tableau).

Tableau 10. 10: Récapitulatif des immunisations

DPT	Espèces	Charb. Sym	PPR	Pasteurellose	Botulisme	New Castle	Peste Equine	DNCB
	Bovins	185	0	0	0	0	0	12270
	Ovins	0			0	0	0	0
	Caprins	0	2760	250	0	0	0	0
	Equins	0	0	0	0	0	0	0
	Volailles	0	0	0	0	2341	0	0
Goudomp	***Sous Total***	***185***	***2760***	***250***	0	***2341***	0	***12270***
	Bovins	1395	0	1515	0	0	0	0
	Ovins	0			0	0	0	0
	Caprins	0	0	1080	0	0		0
	Equins	0	0	0	710	0	420	0
Bounkiling	volaille	0	0	0		0	0	0
	Sous tTo	***1395***	***0***	***2595***	***710***	0	0	0
	Bovins	***2381***	***0***	***1616***	0	0	0	0
	Ovins	0			0	0	0	0
	Caprins	0	***300***	***829***	0	0		0
	Equins	0	*0*	0	0	0	***6***	0
	Volailles	0	**0**	0	**0**	0	0	0
Sédhiou	***Sous Total***	***3164***	***500***	***3818***	**0**	0	0	0
Total Région		**4744**	**3560**	**6663**	**170**	**2866**	**426**	**12270**

Source: IRSV de Sédhiou

- Assistance vétérinaire (Tableau voir annexe)
- Lutte contre les hémoparasitoses

Les hémoparasitoses sont des maladies qui se transmettent par l'intermédiaire de vecteurs tels que les arthropodes hématophages (anaplasmose, piroplasmose..) ou par les glossines (trypanosome).

La chimiothérapie et la chimio prévention sont les deux méthodes utilisées par les agents vétérinaires pour lutter contre les hémoparasitoses, car certains médicaments ont une action préventive et d'autres thérapeutiques (Tableau voir annexe).

- Lutte contre les parasites

Les maladies parasitaires constituent des pertes économiques considérables pour les éleveurs par le nombre de mortalités, les saisies aux abattoirs et les coûts des traitements. Pou lutter contre ces maladies l'ivermectine et l'albendazole sont les molécules les plus utilisés.

Tableau 10. 11: Déparasitage interne

Département	Produits utilisés	Déparasitage interne							
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Porcin	Lapin
Goudomp	Vermitan, Bolumisol Benzal, Ivomec	200	400	200	59	100	-	90	0
Bounkiling		142	221	103	323	50	0	0	0
Sédhiou		26	46	20	9	-	0	0	0
Total		**368**	**667**	**323**	**391**	**150**		**90**	**0**

Source: IRSV de Sédhiou

Tableau 10. 12: Déparasitage externe

Département	Produits utilisés	Déparasitage externe						
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles	Porcins
Bounkiling	Ivermectin Ivomec D	125	166	69	42	14	0	0
Goudomp		151	63	122	0	23	-	7
Sédhiou		5	29	-	2	0	0	0
Total		**281**	**258**	**191**	**44**	**37**	**0**	**7**

Source: IRSV de Sédhiou

- Lutte contre la rage

En 2012, aucun animal enragé n'a été déclaré et enregistré à l'IRSV de Sédhiou. Toutefois, le nombre de personnes mordues par les chiens ne cesse d'augmenter (26 personnes environs reçues par les services vétérinaires) et la plupart des chiens mordeurs sont errants.

Les opérations d'abattages de chiens errants financées par la DSV ont permis l'abattage de nombreux chiens errants dans l'ensemble de la région.

10.5 ZOOTECHNIE

- Alimentation

La région de Sédhiou possède un pâturage bien fourni. Selon le Centre de Suivi Ecologique(CSE) la biomasse est estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Cependant les feux de brousse limitent les disponibilités fourragères et entraînent des déficits alimentaires en fin de saison sèche.

La graine de coton disponible à Kolda est utilisée comme aliment en supplément mais son coût devient de plus en plus cher, et du coup, les éleveurs pratiquant la stabulation bovine arrivent difficilement à en acquérir pour leurs animaux.

- Abreuvement

En hivernage les animaux s'abreuvent au niveau des mares et en saison sèche à partir des puits villageois. Certaines localités de la région telles que les arrondissements du département de Bounkiling connaissent des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

CHAPITRE 11 : EDUCATION

L'éducation joue un rôle fondamental dans le développement économique et social d'un pays. C'est pour cette raison qu'elle constitue l'un des volets les plus importants de la politique du gouvernement du Sénégal. Pour prendre mesure de cet état de fait, le Sénégal a ratifié beaucoup de conventions et déclarations relatives à l'éducation et lui affecte chaque année 40 % de son budget de fonctionnement. Malgré les efforts consentis pour l'atteintes des objectifs, le système éducatif connaît encore quelques insuffisantes liées, notamment à l'accès, à la qualité et à la gestion.

Ce chapitre va porter sur les cycles d'enseignement préscolaire, primaire, moyen et secondaire.

11.1 PETITE ENFANCE

11.1.1 Les structures

Les structures d'enseignement de la petite enfance de la région de Sédhiou ont connu une progression entre 2011 et 2012.Leur nombre est passé de 62 à 69 en un an soit un taux de variation de 11,29 %.

Le public est majoritaire avec 62 établissements soit 89,85 % de l'effectif total, le privé représente 10,15 %.

Tableau 11. 1: Structures petite enfance

IDEN	2011			2012		
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
BOUKILING	10	2	12	13	2	15
GOUDOMP	21	4	25	25	2	27
SEDHIOU	21	4	25	24	3	27
TOTAL	52	10	62	62	7	69

Source : IA

Figure 11. 1: Répartition des structures de la petite enfance

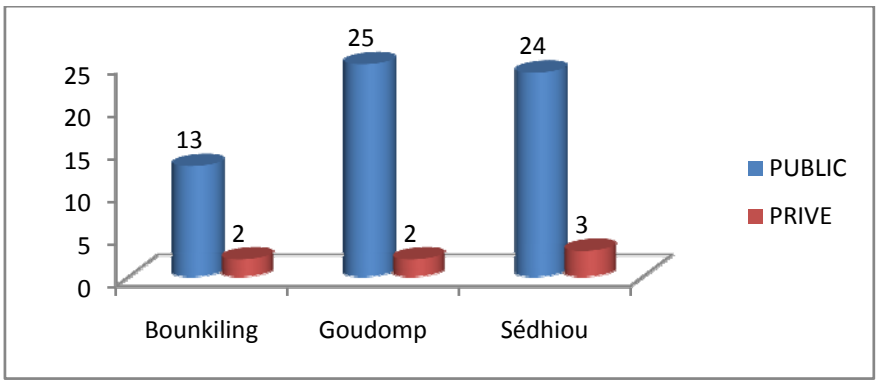

Source : IA

11.1.2 Les Effectifs

L'effectif régional de la petite enfance est de 5 496, il a connu une baisse significative par rapport à l'année 2011. Le département de Sédhiou renferme le plus grand effectif 2 241 enfants soit 40,8 % de l'effectif régional et le département de Bounkiling le plus petit effectif avec 1 098 enfants soit 20 % de l'effectif régional. L'effectif régional présent une légère prédominance des garçons 2 771 contre 2 725.

Tableau 11. 2 : Répartition de l'effectif de la petite enfance par DPT

DEPARTEMENT	2011	2012
BOUNKILING	996	1 098
GOUDOMP	2 273	2 157
SEDHIOU	2 237	2 241
REGION	5 506	7 315

Source : IA

Figure 11. 2: Répartition par Département de l'effectif de la petite enfance

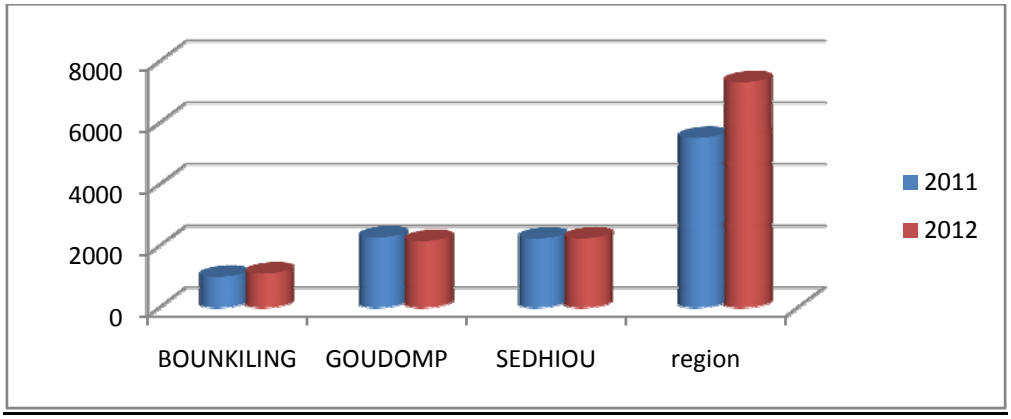

Source : IA

Tableau 11. 3: Répartition de l'effectif par sexe

	G	F	T
BOUNKILING	557	541	1 098
GOUDOMP	1 078	1 079	2 157
SEDHIOU	1 136	1 105	2 241
TOTAL	2 771	2 725	5 496

Source : IA

✓ Evolution de la Petite enfance de 2006 à 2012

L'effectif de la petite enfance a connu une augmentation continue de 2006 à 2011 avec un taux de progression explosif de plus 119 % entre 2010 et 2011.

Cette tendance est interrompue en 2012 avec une baisse d'effectif de 10 par rapport à l'année 2011.

Figure 11. 3: Courbe de l'évolution des effectifs de 2006 à 2012

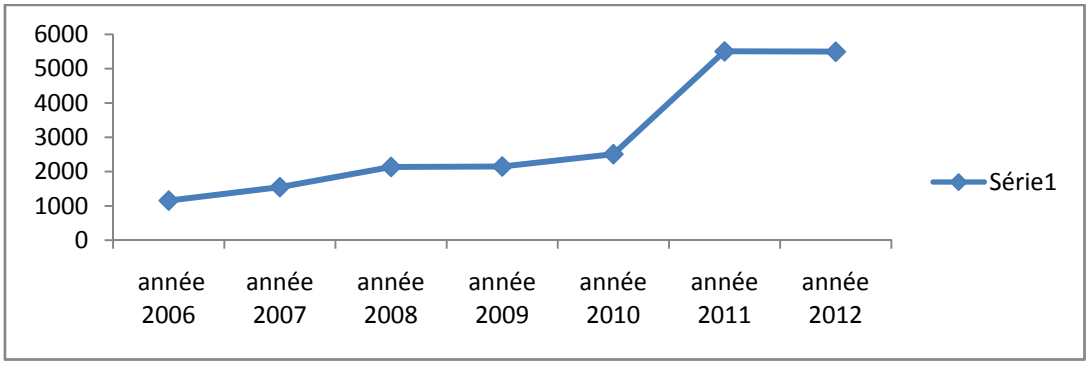

11.2 ELEMENTAIRE

11.2.1 Les Structures

L'enseignement élémentaire est dominé par le public avec 431 établissements contre 7 pour le privé en 2012.

Le nombre de structures public est passé de 422 en 2011 à 431 en 2012 soit une augmentation de 9 établissements.

Inexistant dans le département de Bounkiling, le nombre d'établissements privés dans l'élémentaire a connu une baisse de prés de la moitié par rapport à l'année 2011 passant de 12 à 7 en 2012. Par contre on enregistre l'augmentation d'une unité dans le département de Sédhiou

Globalement, Goudomp renferme le plus grand nombre d'établissement avec 154 suivi de Bounkiling avec 143 unités et enfin Sédhiou avec 141 unités.

Tableau 11. 4: Répartition des structures par département

IDEN	NOMBRE D'ECOLES								
	Public			Privé			TOTAL		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Bounkiling	123	138	143	0	0	0	123	138	143
Goudomp	138	151	150	10	10	4	148	161	154
Sédhiou	130	133	138	2	2	3	132	135	141
Total	391	422	431	12	12	7	403	434	438

Source : IA

Figure 11. 4: Répartition des écoles par année et par Département

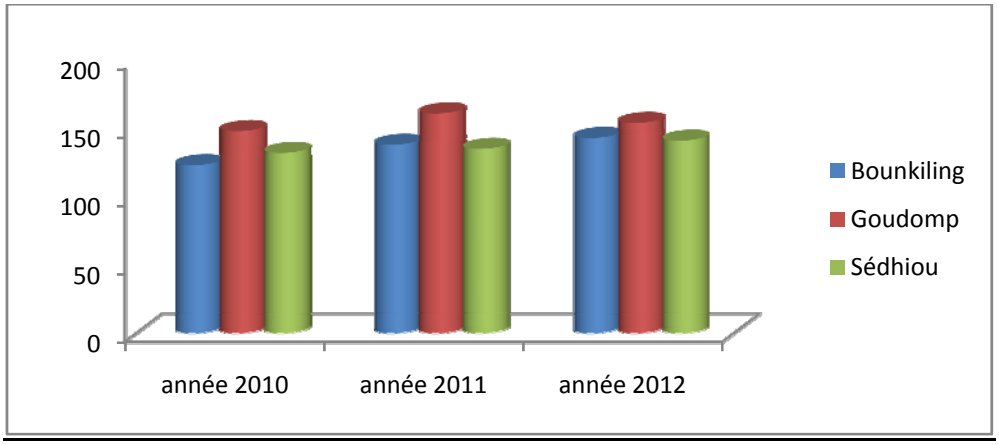

Source : IA

11.2.2 Les effectifs

L'effectif des élèves inscrits à l'élémentaire s'élève à 84 322 contre 84 769 en 2011 soit une baisse de 447 élèves.

Le Département de Goudomp renferme le plus grand effectif avec 37 % du total suivi de Sédhiou avec 36 % et enfin Bounkiling avec 27 %.

Les garçons sont majoritaires dans tous les départements avec un taux de représentativité de 53 %.

Le département de Goudomp compte plus de filles dans l'effectif régional avec 14268 élèves représentant 19 %.

Tableau 11. 5 : Répartition des effectifs

IEF	2011	2012	% eff	écart
BOUNKILING	21 764	22536	27	772
GOUDOMP	32 287	30992	37	-1 295
SEDHIOU	30 718	30794	36	76
TOTAL	84 769	84322	100	-447

Source : IA

Tableau 11.6 : Répartition des effectifs par genre et par Département

DPT	G	F	T
BOUNKILING	11 464	11 072	22 536
GOUDOMP	16 776	14 216	30 992
SEDHIOU	16 526	14 268	30 794
TOTAL	44 766	39 556	84 322

Source : IA

11.3 ENSEIGNEMENT FRANCO-ARABE

11.3.1 Les structures

Les structures franco-arabes sont très faiblement représentées dans la région, elles ne représentent que 5 % (22 établissements) des structures élémentaires de la région.

Tableau 11. 6 : Répartition des établissements franco-arabes

IDEN	2011	2012
Bounkiling	10	7
Goudomp	1	7
Sédhiou	2	8
Total	13	22

Source : IA

11.3.2 Les Effectifs

L'effectif de l'enseignement franco arabe est de 2680 élèves contre 2 759 en 2011 soit une baisse de 79 élèves par rapport à l'année précédente soit un taux de régression de 3 %. Il renferme 1 526 garçons (57 %) et 1 154 filles (43 %).

La majorité se trouve dans le département de Bounkiling avec 1 600 élèves (60 %) et la minorité dans le département de Goudomp avec 392 élèves (15 %).

Tableau 11. 7: Répartition de l'effectif par Département et par genre

Département	G	F	T
Bounkiling	829	771	**1600**
Goudomp	246	146	**392**
Sédhiou	451	237	**688**
Région	1526	1154	**2680**

Source : IA

11.4 RESULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES

Les taux de réussite au CFEE est de 48, 31 %. Il a baissé de 6,43 % par rapport à l'année dernière.

Cette baisse est aussi ressentie chez les filles où le taux est passé de 51.68 % à 44,26%.

Le taux de réussite des filles reste inférieur à la moyenne régionale.

Tableau 11. 8: Taux de réussite au CFEE

	2010		2011		2012	
	T	F	T	F	T	F
CFEE en %	57,75	22,58	54,74	51,68	48,31	44,26

Source : IA

11.5 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL

11.5.1 Structure

Le nombre de structures dans l'enseignement moyen pour l'année 2012 est largement dominé par l'enseignement public avec 55 établissements sur 60 (contre 51 en 2011).

Le département de Sédhiou renferme le plus grand effectif avec 25 établissements suivi de Goudomp avec 21 établissements et de Bounkiling qui en compte 14.

En termes d'évolution le nombre de structure a baissé de 02 en 2012 sur le territoire régional comparé en 2011. Ce qui se reflète dans tous les départements.

Cette situation est due à une diminution considérable du nombre d'établissements privés qui passent de 11 à 05 entre 2011 et 2012.

Tableau 11. 9 : Répartition des structures l'enseignement moyen par secteur

IDEN	2011			2012		
	public	privé	total	public	privé	total
Bounkiling	12	3	15	13	1	14
Goudomp	16	4	20	19	2	21
Sédhiou	23	4	27	23	2	25
Total	51	11	62	55	5	60

Source : IA Sédhiou

Figure 11. 5: Répartition des structures selon leur nature par DPT

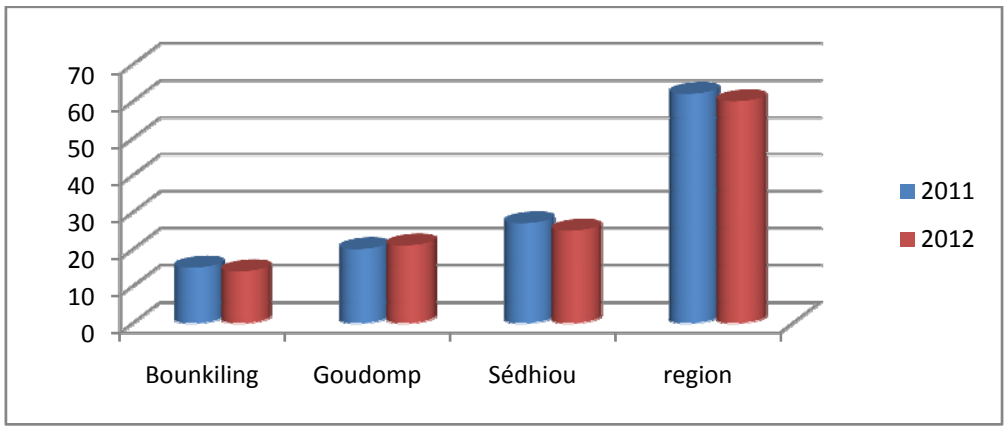

Source : IA Sédhiou

- Notion de classe physique/ pédagogique et abris provisoire

  - ❖ Classe pédagogique : classe existante pour un niveau donné d'enseignement quelque soit la nature de l'édifice qui l'abrite de manière continue ou alternée
  - ❖ Classe physique : classe construite, quelque soit la nature de l'édifice.
  - ❖ Abri provisoire : classe physique constituée d'édifice précaire

  Susceptible d'être changé dans un délai plus ou moins long.

Les structures de l'enseignement Moyen comptent 602 classes pédagogiques, 567 classes physiques et 354 abris provisoires.

Le nombre de classes physiques a augmenté de 94 en 2012 comparé en 2011.

Tableau 11. 10: répartition des abris selon la nature et par DPT

IDEN	ANNEES	CLASSES		
		PEDAGOGIQUE	PHYSIQUE	Abris Prov
BOUNKILING	2011	113	108	51
	2012	134	113	65
GOUDOMP	2011	140	136	98
	2012	187	186	147
SEDHIOU	2011	279	249	142
	2012	281	268	142
IA	2011	532	473	291
	2012	602	567	354

Source : IA Sédhiou

Ratio classe pédagogique/ classe physique

Le ratio classe pédagogique/ physique est de 1,06 au niveau régional, ce qui justifie que le nombre de classes pédagogiques est supérieur au nombre de classes physiques, autrement dit le nombre de classes effectivement bâties ne peut contenir le nombre d'élèves qui demande la scolarité pour le niveau concerné. Ce ratio est plus élevé dans le département de Bounkiling soit 1,19 et moins élevé dans celui de Goudomp soit 1,01.

Tableau 11. 11: ratio classe pédagogique/physique

IDEN	pédagogique	physique	RATIO pédag/phy
Bounkiling	134	113	1,19
Goudomp	187	186	1,01
Sédhiou	281	268	1,05
REGION	602	567	1,06

Source : IA Sédhiou

Figure 11. 6: Répartition des classes pédagogiques et physiques

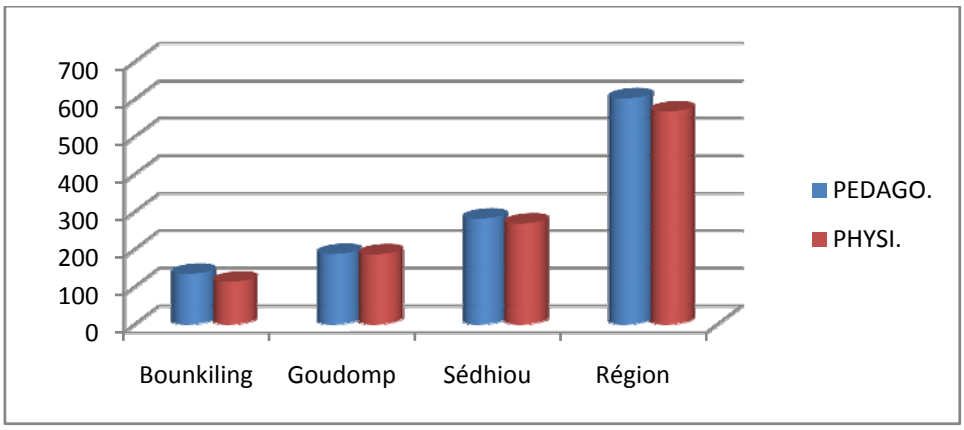

Source : IA Sédhiou

11.5.2 Effectifs

L'effectif des apprenants de l'enseignement moyen s'élève à 28 770 contre 25 435 en 2011, soit un taux d'accroissement de 13 %. Cet effectif comprend18 397 garçons et 10 373 filles alors qu'il comprenait 16 426 garçons et 9 009 filles en 2011.

Dans chaque département on enregistre une augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année 2011. L'augmentation est plus accentuée dans le département de Goudomp avec une hausse de 713 élèves soit 24,2 % en valeur relative.

Tableau 11. 12: répartition des effectifs par sexe et par DPT

Département	Années	G	F	T
BOUNKILING	2011	3 079	1 917	4 996
	2012	3 714	2 213	5 927
GOUDOMP	2011	5 861	2 944	8 805
	2012	7 100	3 657	10 757
SEDHIOU	2011	7 486	4 148	11 634
	2012	7 583	4 503	12 086
REGION	2011	16 426	9 009	25 435
	2012	18 397	10 373	28 770

Source : IA Sédhiou

11.5.3 Résultats examens

En 2012, le taux global de réussite au BFEM est de 71,7 % (contre 86,8 %), il est de 65,5 % pour les filles.

Tableau 11. 13: Taux d'admission au BFEM

	2011		2012	
	T	F	T	F
BFEM	86,8	83,4	71,7 %	65,5 %

Source : IA Sédhiou

11.6 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

11.6.1 Les Infrastructures

En 2011, les établissements d'enseignement secondaire étaient au nombre de 18 soient 07 publics et 11 privés. En 2012 le nombre reste inchangé mais avec 09 publics et 09 privés.

Figure 11. 7: évolution du nombre d'établissement

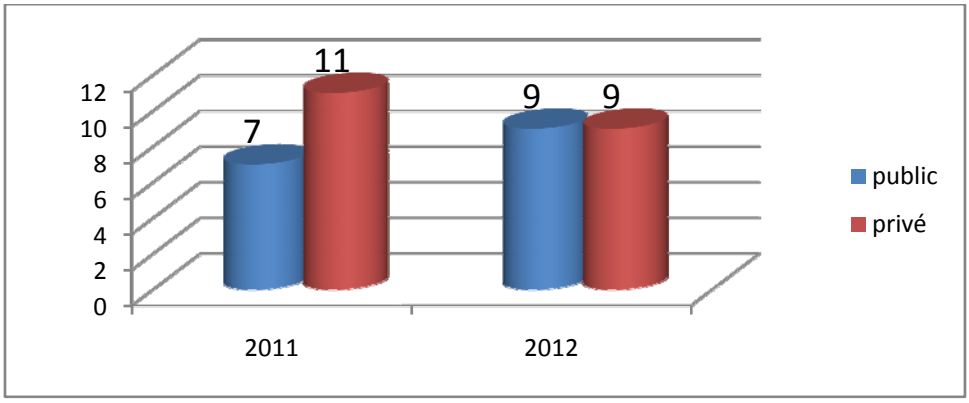

Source : IA Sédhiou

Ratio classe pédagogique - classe physique

En 2012, il existe 246 classes physiques et 295 classes pédagogiques soit un ratio classe pédagogique/physique de 1,2 signifiant que les classes physiques ne couvrent pas toutes les classes pédagogiques.

Ce ratio est de 1,08 dans le département de Sédhiou, de 1,96 dans celui de Bounkiling et de 1,11 dans celui de Goudomp.

Les classes pédagogiques ont augmenté de 136 unités à l'échelle régionale en passant de 159 en 2011 à 295 en 2012.

Les classes physiques ont augmenté de 92 sur toute la région. Cette évolution s'observe dans tous les départements.

Tableau 11. 14: Evolution des classes physiques et pédagogiques

IDEN	ANNEE	CLASSES		
		Physique	PEDA.	ABRIS
BOUNKILING	2011	18	17	0
	2012	**29**	**57**	**15**
GOUDOMP	2011	73	69	39
	2012	**100**	**111**	**47**
SEDHIOU	2011	63	74	17
	2012	**117**	**127**	**36**
IA SEDHIOU	2011	154	159	56
	2012	**246**	**295**	**98**

Source : IA Sédhiou

11.6.2 Effectifs

L'effectif du secondaire est passé de 6 608 en 2011 à 7 109 en 2012, soit une hausse de 501 soit 7,6 % en valeur relative.

En 2012, le département de Sédhiou compte le plus grand effectif, avec 3 695 élèves soit un taux d'accroissement de 12, 2 % et le département de Bounkiling renferme le plus petit effectif avec 972 élèves soit une baisse de 771 en effectif comparé en 2011.

Tableau 11. 15 : évolution des effectifs par DPT

	2011	2012	variation	% variation
Sédhiou	3 294	3695	401	12,2
Goudomp	1 571	2442	871	55,4
Bounkiling	1 743	972	-771	-44,2
REGION	6 608	7 109	501	7,6

Source : IA Sédhiou

Figure 11. 8: évolution des effectifs entre 2011 et 2012

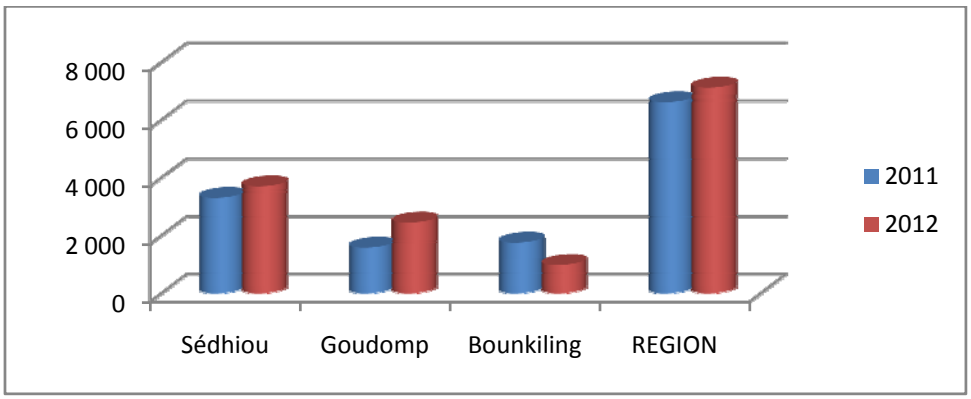

Source : IA Sédhiou

- Répartition de l'effectif par sexe et par statut de l'établissement

L'effectif des élèves du public est passé de 5 420 en 2011 à 4 971, ce qui correspond une baisse de 449 élèves.

Dans le privé l'effectif qui était à 1 188 en 2011 est passé à 2 138 en 2012 soit une hausse de 950 élèves.

En 2012, le public occupe 69,9 % des élèves et le privé les 30,1 %.

La répartition par sexe donne 5 257 élèves de sexe masculin et 1 852 élèves de sexe féminin.

Dans le public comme dans le privé on note une prédominance du sexe masculin.

Tableau 11. 16: Répartition par sexe et par statut d'établissement

	2011			2012		
	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
Garçons	4 016	720	4 736	3 718	1 539	5 257
filles	1 404	468	1 872	1 253	599	1 852
Total	5 420	1 188	6 608	4 971	2 138	7 109
%	82,02	17,98	100	69,9	30,1	100,0

Source : IA Sédhiou

11.6.3 Les résultats

Le taux d'admission au BAC est de 31,02 % en 2012 contre 38 % en 2011. Pris par département Bounkiling a le taux le plus élevé (53,7 %), suivi de Sédhiou (28,32 %) et de Goudomp (26,72 %).

Tableau 11. 17: taux d'admission au BAC en 2012

		Résultats BAC	
		Total	Filles
Bounkiling	2011	54,54	51,7
	2012	53,77	
Goudomp	2011	44,61	25,4
	2012	26,72	
Sédhiou	2011	30,56	21,03
	2012	28,32	
Région	2011	38	25
	2012	31,02	

Source : IA Sédhiou

ANNEXE

DEMOGRAPHIE

Tableau A 1: répartition de la population par localité

Nom localité	2012		
	Homme	Femme	Totale
REGION SEDHIOU	225393	230376	455769
ZONE URBAINE	36258	34695	70953
ZONE RURALE	189135	195681	384816
DEPARTEMENT DE BOUNKILING	58731	58985	117 716
COMMUNE	6535	6384	12919
COMMUNE BOUNKILING	*2670*	*2366*	*5036*
Commune MADINA WANDIFA	*3865*	*4018*	*7883*
ARRONDISSEMENT BOGHAL	19493	20874	40367
CR BOGHAL	*5668*	*6151*	*11819*
CR TANKO	*7544*	*8486*	*16030*
CR NDIAMACOUTA	*6280*	*6237*	*12517*
ARRONDISSEMENT BONA	20806	19964	40770
CR DIACOUNDA	*3769*	*3684*	*7453*
CR INOR	*3898*	*3668*	*7566*
CR KANDION MANGANA	*2608*	*2408*	*5016*
CR BONA	*10531*	*10204*	*20735*
ARRONDISSEMENT DIAROUME	11897	11764	23661
CR DIAMBATI	*3244*	*3366*	*6610*
CR FAOUNE	*2967*	*2687*	*5654*
CR DIAROUME	*5687*	*5711*	*11398*
DEPARTEMENT GOUDOMP	79245	82026	161271
COMMUNE	13970	13501	27471
COMMUNE GOUDOMP	*6374*	*6332*	*12706*
COMMUNE SAMINE	*2274*	*2255*	*4529*
COMMUNE TANAFF	*3446*	*3221*	*6667*
COMMUNE DIATTACOUNDA	*1877*	*1694*	*3571*
ARRONDISSEMENT DJIBANAR	34444	35919	70363
CR YARANG BALANTE	*5581*	*5818*	*11399*
CR MANGAROUNGOU SANTO	*5954*	*6177*	*12131*
CR SIMBANDI BALANTE	*10197*	*10682*	*20879*
CR DJIBANAR	*6809*	*6934*	*13743*
CR KAOUR	*5903*	*6308*	*12211*
ARRONDISSEMENT SIMBANDI BRASSOU	19498	20546	40044
CR BAGHERE	*4911*	*5107*	*10018*
CR DIOUBOUDOU	*2463*	*2647*	*5110*

CR NIAGHA	*4872*	*5342*	*10214*
CR SIMBANDI BRASSOU	*7251*	*7450*	*14701*
ARRONDISSEMENT KARANTABA	**11333**	**12060**	**23393**
CR KARANTABA	*6185*	*6587*	*12772*
CR KOLIBATANG	*5148*	*5473*	*10621*
DEPARTEMENT SEDHIOU	**87417**	**89364**	**176781**
commune	**15753**	**14810**	**30563**
Commune Sédhiou	*10916*	*10225*	*21141*
Commune Diannah Malary	*933*	*834*	*1767*
Commune Marsassoum	*3904*	*3751*	*7655*
ARRONDISSEMENT DJIREDJI	**17632**	**18501**	**36133**
CR Djiredji	*8803*	*9033*	*17836*
CR Bambaly	*8830*	*9468*	*18298*
ARRONDISSEMENT DIENDE	**37457**	**39114**	**76571**
CR OUDOUCAR	*7929*	*8648*	*16577*
CR KOUSSY	*6802*	*6745*	*13547*
CR SAKAR	*7474*	*8185*	*15659*
CR DIENDE	*10663*	*10601*	*21264*
CR DIANNAH BA	*2888*	*3217*	*6105*
CR SAMA KANTA PEULH	*1702*	*1718*	*3420*
ARRONDISSEMENT DJIBABOUYA	**16575**	**16939**	**33514**
CR SAN SAMBA	*7869*	*8023*	*15892*
CR BEMET	*5991*	*6092*	*12083*
CR DJIBABOUYA	*2715*	*2825*	*5540*

Tableau A 2 : population estimée en 2012

Age	Sexe		Les deux sexes
	Homme	Femme	
0	6765	6840	13 605
1	7310	7184	14 494
2	7763	7562	15 326
3	8116	7930	16 046
4	8364	8239	16 603
5	8499	8441	16 940
6	8515	8489	17 004
7	8408	8347	16 755
8	8181	7993	16 175
9	7849	7456	15 305
10	7442	6813	14 255
11	7006	6189	13 195
12	6591	5724	12 316
13	6231	5510	11 740
14	5911	5472	11 383
15	5590	5492	11 083
16	5250	5443	10 693
17	4910	5291	10 201
18	4573	4986	9 559
19	4244	4576	8 820
20	3918	4140	8 058
21	3616	3766	7 382
22	3363	3483	6 846
23	3175	3332	6 506
24	3037	3279	6 316
25	2923	3252	6 175
26	2814	3209	6 023
27	2711	3177	5 888
28	2606	3143	5 749
29	2501	3107	5 608
30	2410	3089	5 499
31	2330	3072	5 402
32	2244	3007	5 251
33	2150	2875	5 025
34	2051	2697	4 748
35	1949	2496	4 445
36	1858	2314	4 172
37	1794	2179	3 972
38	1762	2113	3875
39	1754	2095	3850
40	1760	2103	3863

41	1759	2089	3848
42	1734	2024	3758
43	1674	1884	3558
44	1591	1695	3286
45	1497	1481	2977
46	1413	1296	2710
47	1353	1182	2534
48	1325	1165	2490
49	1320	1218	2537
50	1326	1304	2629
51	1320	1363	2683
52	1287	1358	2644
53	1213	1257	2470
54	1111	1090	2201
55	997	896	1893
56	896	735	1631
57	826	641	1467
58	802	642	1444
59	809	711	1520
60	830	809	1639
61	839	880	1718
62	821	892	1713
63	766	819	1586
64	685	687	1373
65	593	532	1125
66	515	405	919
67	461	326	787
68	445	322	766
69	455	368	823
70	477	437	913
71	489	486	974
72	476	492	967
73	425	437	862
74	350	339	689
75	271	233	504
76	206	148	354
77	166	101	266
78	153	97	250
79	164	130	293
80+	1312	1502	2813
Total	225393	230375	455768

PECHE

Tableau A 3 : évolution des débarquements pêche 2009 à 2013

ANNEE	POISSONS	CRUSTACES
2009	1 892 006	944 744
2010	1 715 001	374 800
2011	2 006 188	509 495
2012	2 028 618	306 543
2013	1 453788	409 784

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Tableau A 4: évolution des mises a terre

DPTS	2009		2010		2011		2012		2013	
	Volume kg	**Valeur commerciale**	**Volume kg**	**Valeur commerciale**	**Volume kg**	**Valeur commerciale**	**Volume kg**	**Valeur commerciale**	**Volume kg**	**Valeur commerciale**
Bounkiling	337380	117608156	307476	145339077	397564	250669500	328517	140986300	254402	140703600
Goudomp	983427	411650905	1224024	671218190	1782298	1040536720	1546224	847704200	976419	780363050
Sédhiou	665943	243841309	557801	272756532	335821	178333390	460420	182471125	632751	421918350
Total	**1986750**	**773100370**	**2089301**	**1089313799**	**2515683**	**1469539610**	**2335161**	**1171161625**	**1863572**	**1342985000**

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Tableau A 5: évolution de la pêche fluviale : armement et production

Année	2009			2010			2011			2012			2013		
	BKL	Gdp	SDH	BKL	Gdp	SDH	BKL	Gdp	SDH	BKL	Gdp	SDH	BKL	Gdp	SDH
Embarcation	40	456	304	42	485	310	40	456	308	49	490	316	49	492	311
Poissons	330600	916815	644591	296500	907400	511101	388277	1331398	286514	326504	1268244	433870	252247	694274	507267
Crustacés	6780	66612	21352	10976	316624	46700	9287	450900	49307	2013	277980	26550	2155	282145	125484
Total	**337380**	**983427**	**665943**	**307476**	**1224024**	**557801**	**397564**	**1782298**	**335821**	**328517**	**1546224**	**460420**	**254402**	**976419**	**632751**

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Hydraulique

Tableau A 6 : évolution des abonnés selon le type

	Abonnés			
	Affaires	Officiels	Privés	Total
2012	47	84	1 342	1 473
2011	46	56	1 069	1 171
variation	1	28	273	302
% variation	2,2	50	25,5	25,8

Source : SDE- Ziguinchor

Eaux et Forêts

Tableau A 7 : Répartition des feux de brousse par département

DPTS	Nbre de cas	Superficies brulées (ha)	% superficie
Bounkiling	24	11 283	33,7
Goudomp	27	10 925	32,6
Sédhiou	20	11 275	33,7
REGION 2012	71	33 483	100

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

ARTISANAT

Tableau A 8 : répartition des entreprises artisanales

Secteur	effectif
Artisanat de Production	444
Artisanat de service	112
Artisanat d'art	51
Total	607

Source : chambre des métiers de Sédhiou

Tableau A 9 : répartition des artisans par département

Département	effectif
Bounkiling	153
Goudomp	262
Sédhiou	617
Total	1032

Source : chambre des métiers de Sédhiou

SANTE

Tableau A 10: Tuberculose

ACTIVITES	2010	2011	2012
Nbre de Centres de traitement	2	3	3
Nbre de Nouveaux cas (Frottis positif)	92	164	191
Nbre de Rechutes (Frottis positif)	3	1	2
Nbre d' Echecs (Frottis positif)	3	2	2
Nbre de Reprises de traitement (Frottis positif)	4	3	4
Total retraitement (Frottis positif)	9	5	8
Nbre de cas âgés de moins de 15 ans (Frottis négatif)	1	0	1
Nbre de cas âgés de plus de 15 ans (Frottis négatif)	16	28	29
Nbre Total de frottis négatifs	17	28	30
Nbre de Cas nouveaux de Tuberculose Extra pulmonaire	6	3	4
Autres cas précédemment traités	0	0	1
Nbre total des cas de tuberculose	115	195	242

Source : Région Médicale

Tableau A 11 : paludisme morbidité

	2010	2011	2012
Nombre de cas vus toute affection confondu	125 933	143 382	129 330
Nombre de cas suspects de Paludisme	9 063	13 487	15 613
Nombre de cas confirmés par TDR ou GE	1 549	3 610	5 381
Chez les moins de 05 ANS	254	528	1337
Chez les 5ans et plus en dehors des Femmes enceintes	1 337	2 996	3 978
Chez les Femmes Enceintes	108	87	136

Source : Région Médicale

Tableau A 12 : paludisme Hospitalisation

	2010	2011	2012
Nombre de cas hospitalisés toutes affections confondues	2334	2738	1376
Nombre de cas suspects de Paludisme	613	647	247
Nombre Total de cas confirmés par TDR ou GE	220	446	182
Chez les moins de 05 ANS	33	41	18
Chez les 5ans et plus en dehors des Femmes enceintes	166	389	150
Chez les Femmes Enceintes	21	16	14

Source : Région Médicale

Tableau A 13: paludisme prévention

	2010	2011	2012
Nombre TPI 1	4 426	4 068	7 985
Nombre de TPI2	2 893	2 004	4 781
Nbre total de MI disponibles dans la Structure	34 100	32 500	35 900
Nbre total de MI distribuées	12 500	ND	5 796
Nbre total de MI distribuées aux enfants de moins de 5 ans	ND	ND	ND
Nbre total de MI distribuées aux femmes enceintes	ND	ND	1 450

Source : Région Médicale

Tableau A 14 : paludisme Décès

	2010	2011	2012
Nombre total de Décès	191	182	139
Nombre de décès dûs au Paludisme	13	4	17
Chez les moins de 05 ANS	11	3	8
Chez les 5ans et plus en dehors des Femmes enceintes	2	1	9
Chez les Femmes Enceintes	0	0	0

Source : Région Médicale

Tableau A 15: VIH / SIDA

	2010		2011		2012	
	H	F	H	F	H	F
Nbre de personnes dépistées (SDN seulement)	1265	1 984	849	1 518	6 858	7 533
Nbre de Personnes Séropositives	51	128	49	158	29	96
Nombres de PVVVIH sous ARV	55	123	25	83	11	49
Nbre de cas de décès	1	1	5	0	1	5
Nombre de Cas d'IST	240	556	207	504	114	572

Source : Région Médicale

Tableau A 16: IST

	2010		2011		2012	
	H	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**
Nombre de Cas d'IST	240	556	207	504	114	572
Nombre d'ulcérations Génitales	82	39	83	30	87	34
Nombre d'écoulements génitaux	0	280	0	365	0	390
Nombre d'écoulements urétraux	0	260	0	171	0	47
Nombre de DAB	0	454	0	544	0	616
Autres IST	0	0	0	0	0	0

Source : Région Médicale

Tableau A 17 : Maladies chroniques

	2010		2011		2012	
	H	F	H	F	H	F
Nbre de Diabète	30		40		38	
Nbre de HTA	593		601		950	
Nombre d'Insuffisance Rénale	1		4		3	
Nombre d'accidents Vasc. Cérébraux	23		72		37	
Nbre de cas de décès	11		22		25	

Source : Région Médicale

ELEVAGE

Tableau A 18: Assistance vétérinaire /département de Bounkiling

Affections			Nombre de cas traités		
	bovin	ovins	caprin	équin	asin
Pasterellose bovine	23	-	-	-	-
Charbon symptomatique	10	-	-	-	-
Pasterellose des P.Rts	-	69	51	-	-
Blessures	1	-	-	2	
Dystocie	1-	-	2-	1	-
Peste des p rts	-	-23	35-		-
Dermatose	17	-	-	-	-
Trypanosomiases					
Bronchopneumonie	-	18	36-		
Total	52	110	124	3	

Source :IRSV Sédhiou

Tableau A 19 : Assistance vétérinaire/département de Sédhiou

Nombre de cas traités								
Bovins	Ovins	Caprins	Volaille	Porcins	Asins	Equins	Chiens	Totaux
507	**441**	**318**	**_**	**-**	**233**	**57**	**12**	**1568**

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A 20: Assistance vétérinaire /département de Goudomp

Nombre de cas traités								
Bovins	Ovins	Caprins	Volaille	Porcins	Asins	Equins	Chiens	Totaux
107	**354**	**290**	**77**	**-**	**127**	**21**	**4**	**980**

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A 21 : chimiothérapie

Département	Affections	Espèces				
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Bounkiling	Trypanosomose ou Piroplasmose	453	2	0	207	2
Goudomp		-	-	-	-	-
Sédhiou		-	-	-	-	-
Total		**453**	**2**	**0**	**207**	**2**

Source : IRSV Sédhiou

Tableau A 22: chimio prévention

Département	Affections	Espèces				
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Bounkiling	Trypanosomose ou Piroplasmose	474	05	2	209	10
Goudomp		-	-	-	-	-
Sédhiou		-	-	-	-	-
Total		**474**	**05**	**2**	**209**	**10**

Source : IRSV Sédhiou

EDUCATION

Tableau A 23 : répartition des établissements selon leur statut

	Etablissements		
	2010	2011	2012
public	4	7	9
privé	6	11	9
TOTAL	10	18	18

Source : IA Sédhiou